



World Food Programme
Programme Alimentaire Mondial
Programa Mundial de Alimentos
برنامج الأغذية العالمي

Conseil d'administration
Deuxième session ordinaire
Rome, 26-29 novembre 2018

Distribution: générale	Point 8 de l'ordre du jour
Date: 30 octobre 2018	WFP/EB.2/2018/8-A/8
Original: anglais	Questions opérationnelles – Plans stratégiques de pays
	Pour approbation

Les documents du Conseil d'administration sont disponibles sur le site Web du PAM (<https://executiveboard.wfp.org/fr>).

Plan stratégique de pays – Rwanda (2019-2023)

Durée	Janvier 2019-décembre 2023
Coût total pour le PAM	218 351 810 dollars É.-U.
Marqueur de l'âge et de l'égalité hommes-femmes*	4

* <http://gender.manuals.wfp.org/en/gender-toolkit/gender-in-programming/gender-and-age-marker/>

Résumé

Le présent plan stratégique de pays encadre l'action que le PAM mènera au Rwanda de 2019 à 2023 à l'appui des priorités nationales afin de parvenir à la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Le PAM travaillera en partenariat avec le Gouvernement et d'autres parties prenantes dans le cadre de la mise en œuvre directe de programmes intégrés ciblant les personnes les plus vulnérables, et passera progressivement au renforcement des capacités nationales destinées à élaborer, gérer et exécuter des programmes visant à éliminer la faim. Dans ses activités, le PAM fera le lien entre l'action humanitaire et le développement et tirera parti de sa vaste expérience et des contributions qu'il apporte au Rwanda depuis plusieurs décennies pour obtenir les quatre effets stratégiques suivants:

- Au Rwanda, les réfugiés et les rapatriés ont accès à tout moment à une nourriture suffisante et nutritive.
- Les populations vulnérables vivant dans les communautés et les zones exposées à l'insécurité alimentaire accèdent plus facilement toute l'année à une nourriture suffisante et nutritive.

Coordonnatrices responsables:

Mme E. Joergensen
Directrice régionale
Afrique de l'Est et Afrique centrale
courriel: erika.joergensen@wfp.org

Mme E. Heines
Directrice de pays
courriel: edith.heines@wfp.org

- Au Rwanda, les enfants de moins de 5 ans, les adolescents ainsi que les filles et les femmes enceintes et allaitantes accèdent plus facilement à des aliments nutritifs et à des services qui leur permettent de subvenir à leurs besoins nutritionnels toute l'année.
- D'ici à 2030, les petits exploitants, en particulier les femmes, disposent d'excédents commercialisables plus importants et ont accès aux marchés agricoles grâce à des chaînes d'approvisionnement efficaces.

Le plan stratégique de pays a été élaboré en concertation avec le Gouvernement et d'autres partenaires. Il est conforme aux priorités nationales en matière de développement, comme la stratégie nationale de transformation pour 2017-2024, la Vision 2020, la Vision 2050 et le Plan d'aide au développement des Nations Unies au Rwanda pour 2018-2023, au Plan stratégique du PAM pour 2017-2021 et aux objectifs de développement durable 2 et 17. L'engagement du PAM au Rwanda au cours des cinq prochaines années est aussi guidé par l'examen stratégique national de la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

Projet de décision*

Le Conseil approuve le plan stratégique pour le Rwanda (2019–2023) (WFP/EB.2/2018/8-A/8), pour un coût total pour le PAM de 218 351 810 dollars É.-U.

* Ceci est un projet de décision. Pour la décision finale adoptée par le Conseil, voir le document intitulé "Décisions et recommandations" publié à la fin de la session du Conseil.

1. Analyse de la situation

1.1 Contexte national

1. Depuis le génocide de 1994, le Gouvernement rwandais a enregistré des progrès notables en matière de réduction de la pauvreté, d'égalité des sexes, de durabilité environnementale, de production alimentaire, d'éducation et de santé publique, conformément aux objectifs du Millénaire pour le développement¹. Durant la période postérieure aux objectifs du Millénaire pour le développement, le Gouvernement est déterminé à mettre en œuvre le Programme 2030 et à s'attaquer aux grands défis qui lui restent à relever, et a fait des objectifs de développement durable (ODD) un élément central de ses stratégies de développement.
2. Le Rwanda est un pays à faible revenu qui entre dans la catégorie des pays les moins avancés; il compte 11,2 millions d'habitants, dont 52 pour cent de femmes et de filles et 48 pour cent d'hommes et de garçons². Avec une croissance démographique de 2,4 pour cent par an, le pays affiche l'une des plus fortes densités de population de l'Afrique subsaharienne. Le Rwanda se classe au 159^{ème} rang sur 188 pays selon l'indice de développement humain, et au 84^{ème} rang sur 159 pays d'après l'indice d'inégalités de genre; 44,9 pour cent de la population vit en dessous du seuil de pauvreté^{3,4}. La sous-alimentation touche 4,8 millions de personnes (41 pour cent de la population) et environ un cinquième de la population est en situation d'insécurité alimentaire⁵.
3. La topographie du Rwanda – pour l'essentiel altitude élevée, terrains montagneux et accidentés – constitue un défi de taille pour la population majoritairement agricole. Le Rwanda est exposé aux bouleversements d'origine naturelle ou humaine comme les phénomènes météorologiques dévastateurs dus au changement climatique, y compris les sécheresses, les inondations et les glissements de terrain, à la dégradation de l'environnement et aux crises économiques qui font obstacle aux progrès socioéconomiques.
4. Le Rwanda accueille actuellement 175 000 réfugiés et demandeurs d'asile originaires de la République démocratique du Congo et du Burundi, dont 79 pour cent vivent dans des camps et 21 pour cent se sont installés dans des villes. De nombreux réfugiés sont présents dans le pays depuis des décennies et n'ont guère de perspectives de rapatriement dans un avenir immédiat. Les "crises oubliées" sévissant dans ces pays voisins, où la précarité déjà ancienne est aggravée par l'instabilité politique, peuvent provoquer de nouvelles arrivées de réfugiés.

¹ Organisation des Nations Unies, Rwanda. 2013. *Rwanda United Nations Development Assistance Plan 2013-2018*. <http://www.fao.org/3/a-as811e.pdf>.

² Institut national de statistiques du Rwanda. 2016. *National gender statistics report 2016*. <http://statistics.gov.rw/publication/national-gender-statistics-report-2016>.

³ Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). 2016. *Rapport sur le développement humain 2016*. hdr.undp.org/sites/default/files/HDR2016_FR_Overview_Web.pdf.

⁴ Ministère du genre et de la promotion de la famille. 2010. *National Gender Policy*. <https://www.ilo.org/dyn/natlex/docs/ELECTRONIC/94009/110188/F-1576743982/RWA-94009.pdf>. La pauvreté ne touche pas les hommes et les femmes de la même manière: 57 pour cent des femmes n'ont aucun revenu, ce qui met en évidence leur marginalisation et leur dépendance économique à l'égard des hommes, situation qui découle principalement des inégalités existantes quant aux possibilités de développement et en matière de gestion et de contrôle des ressources.

⁵ Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), Fonds international de développement agricole (FIDA), Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), PAM et Organisation mondiale de la Santé (OMS). 2017. *L'état de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde, 2017 – Renforcer la résilience pour favoriser la paix et la sécurité alimentaire*. <http://www.fao.org/3/a-l7695f.pdf>. Données ventilées par sexe et par âge non disponibles.

5. Les programmes de développement à moyen et à long terme du Gouvernement sont étayés par les engagements pris en matière de bonne gouvernance, de transparence, d'obligation redditionnelle, de continuité des opérations, de résilience, d'égalité des sexes, d'autonomisation des femmes et de justice⁶.

1.2 Progrès vers la réalisation de l'objectif de développement durable 2

Progrès vers la réalisation des cibles de l'objectif de développement durable 2

Accès à la nourriture

6. L'accès à la nourriture est déterminé par des facteurs saisonniers, les prix des produits alimentaires et le pouvoir d'achat des personnes, et influencé par les normes socioéconomiques et des inégalités structurelles. Quarante pour cent de la population est en situation de sécurité alimentaire et vit probablement en milieu urbain, 40 pour cent est en situation de sécurité alimentaire limite, 17 pour cent en situation d'insécurité alimentaire modérée et 3 pour cent en situation d'insécurité alimentaire grave; il s'agit, pour ce dernier groupe, de ménages généralement ruraux tributaires de travaux agricoles à la journée. Cinquante pour cent des ménages ont rencontré des difficultés d'accès à la nourriture à un moment ou à un autre au cours de l'année précédente – 26 pour cent ont signalé des difficultés saisonnières, en particulier pendant les périodes de soudure qui reviennent deux fois par an, 16 pour cent des difficultés aiguës et 7 pour cent des difficultés chroniques⁷. Les réfugiés installés dans les camps sont fortement tributaires de l'assistance humanitaire depuis la fin des années 1990: 87 pour cent des revenus découlent de l'assistance du PAM dans les ménages recevant des transferts alimentaires en nature et 92 pour cent dans ceux recevant des transferts de type monétaire, lesquels favorisent l'accès à des produits diversifiés sur les marchés locaux⁸.

Fin de la malnutrition

7. Au Rwanda, les pratiques d'allaitement au sein sont parmi les meilleures au monde⁹, mais l'alimentation complémentaire est inadaptée car elle ne permet pas un apport en micronutriments approprié chez les enfants de 6 à 23 mois et contribue donc au retard de croissance. Le récent examen stratégique de la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans le pays (ci-après "l'examen stratégique") fait ressortir que, malgré l'amélioration remarquable de l'état nutritionnel des enfants, y compris une tendance à la baisse du retard de croissance depuis 2005, la prévalence du retard de croissance au niveau national reste élevée (38 pour cent)¹⁰. L'anémie chez les femmes et les enfants de moins de 5 ans constitue un problème de santé publique modéré à grave, tandis que les taux d'insuffisance pondérale

⁶ République du Rwanda. 2012. *Rwanda Vision 2020 – Revised 2012*. http://www.minecofin.gov.rw/fileadmin/templates/documents/NDPR/Vision_2020_.pdf.

⁷ Ministère de l'agriculture et des ressources animales, institut national de statistiques du Rwanda et PAM. 2016. *Rwanda 2015 Comprehensive food security and vulnerability analysis*. <https://documents.wfp.org/stellent/groups/public/documents/ena/wfp284395.pdf>.

⁸ PAM et Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR). 2017. *WFP-UNHCR joint assessment mission, Rwanda*. <https://www.wfp.org/content/rwanda-wfpunhcr-joint-assessment-mission-jam-2017>.

⁹ Institut national de statistiques du Rwanda, Ministère de la santé et ICF International. 2015. *Rwanda demographic and health survey 2014-15*. Rockville, Maryland (États-Unis d'Amérique). <http://www.statistics.gov.rw/publication/demographic-and-health-survey-20142015-final-report>.

¹⁰ Ministère du genre et de la promotion de la famille. 2018. *Rwanda country strategic review of food and nutrition security*. <http://www1.wfp.org/zero-hunger-strategic-reviews>.

(9 pour cent) et d'émaciation (2,2 pour cent) sont moins inquiétants^{11,12}. L'apport alimentaire demeure un problème majeur, mais d'autres causes profondes expliquent le mauvais état nutritionnel persistant: manque d'accès à l'eau salubre, à l'assainissement et aux services d'hygiène et de santé; et pratiques de soins inadaptées. Dans les six camps de réfugiés, la prévalence de la malnutrition aiguë globale a diminué pour se situer dans la fourchette "acceptable" de moins de 5 pour cent fixée par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS). Malgré cette tendance positive, 53 pour cent des enfants de moins de 5 ans étaient touchés par au moins une forme de malnutrition et 14 pour cent souffraient d'au moins deux formes¹³.

Productivité et revenus des petits exploitants

8. La production agricole nationale a augmenté de manière constante depuis 10 ans, mais sa part dans le produit intérieur brut a reculé, passant de 37 pour cent en 2000 à 33 pour cent en 2017, du fait de la croissance plus rapide enregistrée dans d'autres secteurs. Les mauvais rendements agricoles et la faible productivité animale empêchent toute amélioration de la sécurité alimentaire, notamment chez les paysans pratiquant une agriculture de subsistance. L'aide aux petits exploitants est donc aujourd'hui au centre des priorités du Gouvernement et des partenaires de développement, et de nouveaux investissements sont particulièrement nécessaires à l'appui de la productivité, de la manutention après récolte et du bon fonctionnement des marchés alimentaires¹⁴. Les femmes, qui représentent 80 pour cent de la main-d'œuvre dans les petites exploitations, continuent de jouer un rôle de premier plan dans le secteur agricole¹⁵, en produisant des aliments pour la consommation domestique et pour les marchés; elles sont cependant victimes de discriminations résultant des normes sociales et des déséquilibres dans les rapports de force qui compromettent, par exemple, leurs droits fonciers et leur accès aux services financiers, aux services de vulgarisation et à d'autres services. Tous ces facteurs tendent à leur tour à empêcher les femmes de contribuer à leurs propres moyens d'existence et à la production nationale.

Systèmes alimentaires durables

9. Les succès obtenus par les programmes agricoles nationaux pour accroître la productivité des petits agriculteurs grâce à des approches comme l'intensification des cultures, la promotion de la production laitière, la lutte contre l'érosion, l'aménagement des terres et la manutention et le stockage après récolte ont contribué aux progrès remarquables réalisés pour assurer l'approvisionnement alimentaire des citoyens. La stabilité de cet approvisionnement tout au long de l'année demeure cependant un enjeu majeur étant donné les risques de catastrophes d'origine climatique, la pression démographique, l'utilisation non durable des ressources naturelles, les défauts d'efficacité relevés dans les chaînes de valeur et d'approvisionnement des produits alimentaires, le manque de connaissances concernant les pratiques agricoles intelligentes face au climat et la résilience

¹¹ Institut national de statistiques du Rwanda, Ministère de la santé et ICF International. 2015. *Rwanda demographic and health survey 2014-15*. Rockville, Maryland (États-Unis d'Amérique). <http://www.statistics.gov.rw/publication/demographic-and-health-survey-20142015-final-report>.

¹² Institut national de statistiques du Rwanda. 2016. *National gender statistics report 2016*. <http://statistics.gov.rw/publication/national-gender-statistics-report-2016>. Il n'y a pas de différences importantes entre les proportions de garçons et de filles de moins de 5 ans qui souffrent d'insuffisance pondérale (9,3 pour cent chez les garçons et les filles), ou d'émaciation (2,4 pour cent chez les garçons et 2,0 pour cent chez les filles).

¹³ HCR et PAM. 2017. *Standardized expanded nutrition survey final report: Refugee camps in Rwanda*. Données ventilées par sexe non fournies.

¹⁴ Ministère du genre et de la promotion de la famille. 2018. *Rwanda country strategic review of food and nutrition security*. <http://www1.wfp.org/zero-hunger-strategic-reviews>.

¹⁵ Bureau du suivi de la parité hommes-femmes. 2017. *Gender and agriculture*. http://gmo.gov.rw/rw/fileadmin/user_upload/profiles/Gender_Profile_in_Agriculture_GMO_March_2017.pdf.

limitée des communautés devant les bouleversements liés au climat¹⁶. Les agricultrices sont plus vulnérables face au changement climatique et à la dégradation des terres en raison notamment des problèmes d'accès aux intrants, à l'outillage et au crédit. La sécheresse de 2015-2016 a révélé qu'il fallait des systèmes de gestion des risques de catastrophe et des stratégies d'adaptation au climat plus efficaces, plus équitables et plus efficaces pour améliorer la résilience.

Environnement macroéconomique

10. La croissance remarquable du produit intérieur brut annuel du Rwanda depuis 2010 (7,2 pour cent) s'est accompagnée d'un recul de l'inégalité des revenus, même si le coefficient de Gini du pays reste parmi les plus élevés en Afrique. Le plan de développement à long terme du Gouvernement envisage la transformation d'une économie agricole en une économie fondée sur la connaissance, l'objectif étant d'accéder au statut de pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure d'ici à 2035 et à celui de pays à revenu élevé d'ici à 2050.
11. Depuis l'indépendance, le Gouvernement a fait de l'agriculture le principal moteur de la croissance économique, en mettant en œuvre des politiques porteuses de transformations qui favorisent l'augmentation de la productivité agricole¹⁷. La croissance continue de l'agriculture et un vaste système de protection sociale contribueront directement à réduire la pauvreté¹⁸. Le Gouvernement intègre aussi des politiques de stabilisation macroéconomique qui sont propices à la collaboration du secteur privé, et continue de diversifier et de développer les exportations non traditionnelles, tout en créant une classe moyenne productive à travers l'éducation et l'emploi¹⁹.

Principaux liens intersectoriels

12. En 2017, le Rwanda avait défini ses priorités nationales pour la mise en œuvre du Programme 2030. Sur les 232 indicateurs associés aux ODD, 65 ayant trait à la sécurité alimentaire et nutritionnelle ont été transposés dans le contexte local et seront suivis dans les secteurs de l'agriculture, de la santé, de la protection sociale, de l'eau et de l'assainissement et de la gestion des catastrophes²⁰. Conformément à son engagement à réaliser les ODD, le Gouvernement a institutionnalisé la planification et la budgétisation adaptées à la problématique hommes-femmes²¹.
13. Le taux brut de scolarisation des enfants en âge d'aller à l'école primaire est de 134 pour cent, mais le taux d'abandon est de 65,3 pour cent. Le taux brut de scolarisation est de 37 pour cent dans l'enseignement secondaire, ce qui indique que 60 pour cent

¹⁶ Ministère du genre et de la promotion de la famille. 2018. *Rwanda country strategic review of food and nutrition security*. <http://www1.wfp.org/zero-hunger-strategic-reviews>.

¹⁷ *Rwanda Vision 2020 – Revised 2012*.

¹⁸ *2015 Comprehensive food security and vulnerability analysis*.

¹⁹ *Rwanda Vision 2020 – Revised 2012*.

²⁰ Ministère du genre et de la promotion de la famille. 2018. *Rwanda country strategic review of food and nutrition security*. <http://www1.wfp.org/zero-hunger-strategic-reviews>.

²¹ Stotsky, J.G., Kolovich, L. et Kebhaj, S. 2016. *Sub-Saharan Africa: A Survey of Gender Budgeting Efforts*. IMF Working Paper WP/16/152. Fond monétaire international (FMI). <https://www.imf.org/external/pubs/ft/wp/2016/wp16152.pdf>.

environ des enfants en âge d'être scolarisés dans le secondaire ne vont pas à l'école^{22,23}. Le taux élevé de fécondité est corrélé aux faibles niveaux d'éducation des filles et des femmes et à la participation limitée des femmes au marché formel du travail²⁴.

14. Le Gouvernement a décidé de renforcer son action visant à atténuer les catastrophes liées au climat, et met particulièrement l'accent sur la protection de l'environnement, le développement des infrastructures, l'organisation des zones d'installation et l'amélioration des pratiques agricoles qui renforcent la résilience face à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle²⁵. Le Rwanda s'emploie à ce que les objectifs et les cibles liés au changement climatique soient intégrés systématiquement dans son plan national de développement et dans ses plans de district²⁶.

1.3 Lacunes et problèmes liés à la faim

15. Compte tenu des taux de malnutrition chronique qui restent élevés au Rwanda, des difficultés généralisées d'accès à la nourriture et de l'exposition accrue des communautés rurales aux bouleversements liés au climat, l'examen stratégique a permis de déterminer les lacunes et les problèmes auxquels il faut s'attaquer pour parvenir à la sécurité alimentaire et nutritionnelle, et débouché sur des recommandations dans les quatre domaines thématiques ci-après.
16. *Lacunes dans les cadres d'action et les cadres stratégiques.* Les plans stratégiques sectoriels n'indiquent pas clairement de quelle manière les principaux problèmes de sécurité alimentaire et nutritionnelle seront traités ni comment les synergies seront assurées entre les programmes. Dans les politiques nationales de protection sociale en vigueur, il est reconnu que l'insécurité alimentaire et la malnutrition sont des défis majeurs qui touchent les ménages extrêmement pauvres, mais ces politiques offrent peu d'options ou d'approches intégrées pour y faire face. Il n'existe pas de politique nationale sur le changement climatique et les bouleversements récurrents liés au climat.
17. Les politiques, les stratégies et les programmes en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle manquent en général de mécanismes de coordination efficaces; ils ne sont pas suffisamment étayés par des analyses par sexe et par âge et ne prennent pas en compte les questions relatives aux personnes handicapées ni aux filles et aux femmes enceintes et allaitantes. En outre, ils ne profitent pas nécessairement aux ménages défavorisés, comme ceux dirigés par une femme, ou aux ménages les plus pauvres parce que les liens entre les catégories sociales *Ubudehe*²⁷ et la sécurité alimentaire et nutritionnelle ne sont pas établis clairement. De plus, des cadres d'action doivent être définis pour des domaines comme la réglementation des prix sur les marchés alimentaires, l'enrichissement des aliments, la

²² PNUD. 2016. *Rapport sur le développement humain 2016*. hdr.undp.org/sites/default/files/HDR2016_FR_Overview_Web.pdf.

²³ Bilan commun de pays. 2017. Le taux brut de scolarisation élevé des enfants en âge d'aller à l'école primaire s'explique par le fait que de nombreux enfants scolarisés sont soit plus jeunes soit plus âgés que la normale; il n'y a pas de différence notable entre les taux de scolarisation des garçons et ceux des filles. L'inscription d'enfants plus âgés que la normale dans la première année du primaire est un phénomène fréquent qui contribue à ce taux brut de scolarisation élevé. Le principal facteur est cependant le taux de redoublement élevé, qui est passé de 12,5 pour cent à 18 pour cent au cours des quatre dernières années. Le taux de scolarisation dans le secondaire est de 35,8 pour cent pour les garçons et de 38,5 pour cent pour les filles.

²⁴ Analyse commune de pays.

²⁵ Ministre des affaires du Conseil des ministres. 2018. Statement on Cabinet Decisions of 02/05/2018. http://www.primature.gov.rw/media-publication/publication/cabinet-decisions.html?no_cache=1&tx_drblob_pi1%5BdownloadUid%5D=486.

²⁶ PNUD. 2016. *Rapport sur le développement humain 2016*. hdr.undp.org/sites/default/files/HDR2016_FR_Overview_Web.pdf.

²⁷ On entend par *Ubudehe* la pratique et la culture anciennes d'action collective et de soutien mutuel visant à résoudre les problèmes au sein des communautés au Rwanda.

gestion de la qualité et de la sécurité sanitaire des aliments le long de la chaîne de valeur et la lutte contre l'obésité et le surpoids²⁸.

18. *Lacunes dans la conception et la mise en œuvre des programmes.* Les problèmes ayant une incidence sur les programmes de sécurité alimentaire sont notamment la faible productivité et le manque de diversité de la production agricole, l'insuffisance des infrastructures de marché, l'inefficacité des systèmes de distribution, le manque de capacités de stockage des aliments, la gestion inappropriée de l'utilisation des terres et les inégalités systémiques entre les sexes. Entre autres difficultés auxquelles se heurtent les programmes nutritionnels, on citera le manque d'éducation nutritionnelle, l'intégration insuffisante des activités liées à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène, l'insuffisance des infrastructures de santé, la couverture limitée de l'alimentation scolaire, et l'insécurité alimentaire extrême des réfugiés et des prisonniers. Parmi les problèmes concernant la protection sociale figurent la couverture insuffisante des programmes de protection sociale, le manque de synergies entre les interventions d'urgence et les programmes nutritionnels et agricoles, ainsi que l'absence de coordination dans le ciblage des bénéficiaires. Les capacités de mise en œuvre au niveau central et décentralisé doivent être renforcées en adoptant une approche contribuant à transformer les relations entre les sexes.
19. *Lacunes dans les données et les connaissances.* L'absence de politiques et de programmes fondés sur des données factuelles et d'approches intégrées de suivi et d'évaluation constitue un obstacle majeur à l'accélération des progrès en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle. Les ensembles de données de base sont insuffisants et se caractérisent par le manque de travaux de recherche opérationnelle, d'évaluations d'impact et d'analyses croisées des différents aspects de la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Il est nécessaire de disposer de davantage de données ventilées par sexe et par âge tant au niveau global qu'individuel, et d'analyses et de cibles relatives à la problématique hommes-femmes conformes aux indicateurs de l'ODD 2.
20. *Lacunes dans les dispositifs et les capacités institutionnels.* Les systèmes de gouvernance de la sécurité alimentaire et nutritionnelle doivent être renforcés, en particulier dans les domaines de la coordination, de l'obligation redditionnelle, de la planification conjointe, des crédits budgétaires, de la mise en œuvre, du suivi et de l'évaluation et des capacités des ressources humaines – y compris les agents de vulgarisation agricole – au sein des organismes du secteur public aussi bien au niveau central que décentralisé²⁹.
21. La prévalence du retard de croissance est de 38 pour cent au niveau national, mais ce taux masque des écarts importants entre les régions: 14 districts sur 30 (principalement ruraux) enregistrent encore des taux supérieurs au niveau de 40 pour cent jugé "critique" par l'OMS. La prévalence est plus élevée chez les garçons (43 pour cent) que chez les filles (33 pour cent)³⁰. Les besoins élevés en nutriments constatés chez les femmes et les adolescentes sont le résultat d'une mauvaise alimentation et contribuent au cycle intergénérationnel de la malnutrition³¹. Les taux d'anémie sont élevés, 37 pour cent chez les enfants de moins de 5 ans et 19 pour cent chez les femmes³²; les causes les plus fréquentes sont l'insuffisance de l'apport alimentaire en fer, le paludisme et la parasitose intestinale. La dénutrition recule, mais le surpoids chez les enfants de moins de 5 ans est en hausse³³. Les

²⁸ Ministère du genre et de la promotion de la famille. 2018. [Rwanda country strategic review of food and nutrition security](#).

²⁹ Ministère du genre et de la promotion de la famille. 2018. [Rwanda country strategic review of food and nutrition security](#).

³⁰ [National gender statistics report, 2016](#).

³¹ [Rwanda Demographic and Health Survey 2014-15](#).

³² [Rwanda Demographic and Health Survey 2014-15](#). Les taux d'anémie chez les enfants de moins de 5 ans sont légèrement plus élevés chez les garçons (37,3 pour cent) que chez les filles (35,8 pour cent).

³³ [Rwanda Demographic and Health Survey 2014-15](#). Il n'y a pas de différences importantes entre les sexes s'agissant du surpoids chez les enfants de moins de 5 ans.

pratiques d'alimentation des nourrissons et des jeunes enfants sont insuffisantes: 15 pour cent seulement des enfants de moins de 2 ans ont un apport alimentaire minimum acceptable³⁴.

22. Les ménages rwandais sont de plus en plus tributaires des marchés pour leur alimentation, ce qui accroît leur vulnérabilité face à l'instabilité des prix des denrées alimentaires. La plupart des ménages sont en situation de sécurité alimentaire, mais les régimes se composent principalement d'aliments de base à forte teneur énergétique, et la consommation d'aliments riches en fer d'origine animale est particulièrement faible. Des aliments nutritifs sont cultivés, mais la production d'aliments de base comme les bananes, les racines et les tubercules prévaut.
23. Les ménages ruraux en situation d'insécurité alimentaire sont en général grandement tributaires d'une agriculture peu rémunératrice et possèdent habituellement moins d'animaux d'élevage, cultivent moins d'espèces végétales, sont moins susceptibles d'avoir un jardin potager, ont moins de stocks alimentaires et consomment davantage leur propre production. Tous ces éléments soulignent l'importance de la production agricole pour la sécurité alimentaire des ménages. Les ménages dirigés par une femme – 27 pour cent de l'ensemble des ménages – ont plus de risques de se retrouver en situation d'insécurité alimentaire que ceux dirigés par un homme, et comptent en général moins de membres en âge de travailler pouvant contribuer au revenu du ménage³⁵.

1.4 Priorités pour le pays

Priorités du Gouvernement

24. Outre les plans de développement établis dans la Vision 2020 et la Vision 2050, la stratégie nationale de transformation pour 2017-2024 du Gouvernement reprend les ODD, en privilégiant trois volets: la transformation sociale, la transformation économique et la gouvernance transformationnelle. Le volet relatif à la transformation sociale vise à réduire la pauvreté, à promouvoir la résilience et à éliminer la malnutrition; dans le volet concernant la transformation économique, la priorité va au soutien des petits exploitants, notamment grâce à l'amélioration de la manutention après récolte et à un accès plus facile à des marchés fonctionnant correctement; et le volet consacré à la gouvernance transformationnelle a pour but de renforcer la bonne gouvernance et la justice, considérés comme les éléments de base d'un développement national équitable et durable.
25. La version définitive de la stratégie nationale de transformation est attendue en 2018, en même temps que trois documents de fond actualisés sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle qui tiennent tous compte des recommandations issues de l'examen stratégique: la politique nationale en matière d'alimentation et de nutrition pour 2018-2024, qui guide les mesures destinées à venir à bout de la malnutrition et de l'insécurité alimentaire; le plan stratégique pour la transformation de l'agriculture pour 2018-2024, qui oriente l'action dans le secteur agricole, notamment pour les petits exploitants; et la stratégie pour le secteur de la protection sociale pour 2018-2024, qui suivra une approche tenant compte de tous les stades de la vie et favorisera l'accès de tous aux programmes de protection sociale, en fixant de nouvelles priorités pour réduire la malnutrition et renforcer les interventions face aux chocs et aux crises.

³⁴ 2015 *Comprehensive food security and vulnerability analysis*; données ventilées par sexe non communiquées.

³⁵ 2015 *Comprehensive food security and vulnerability analysis*.

26. Outre sa stratégie commune avec le HCR pour 2016-2020 en faveur de l'inclusion économique des réfugiés³⁶, le Gouvernement a annoncé, début 2018, sa volonté de mettre en œuvre le cadre d'action global pour les réfugiés, qui encourage l'inclusion économique et sociale des réfugiés dans les communautés d'accueil, afin d'améliorer l'accès à l'éducation, à l'emploi licite et aux services sociaux.
27. Le Gouvernement reconnaît que la malnutrition est un enjeu multisectoriel entraînant des conséquences à long terme pour les personnes et l'avenir de la nation. Il s'est fixé l'objectif ambitieux de réduire la malnutrition chronique chez les enfants de moins de 5 ans à 18 pour cent d'ici à 2024³⁷. En 2011, le Gouvernement a officialisé son adhésion au mouvement Renforcer la nutrition.
28. Le Gouvernement donne la priorité à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes; à cette fin, il encourage la participation politique et socioéconomique des femmes dans la réalisation des objectifs nationaux, comme énoncé dans la politique intersectorielle en matière de problématique hommes-femmes qui prend en compte systématiquement cette dimension pour parvenir à l'égalité et à l'équité entre les sexes, en tant que préalable au développement durable³⁸.
29. Le Gouvernement s'emploie à respecter les engagements qu'il a pris au titre de différents accords internationaux liés à la sécurité alimentaire et nutritionnelle: Programme 2030; objectifs de l'Assemblée mondiale de la Santé; Accord de Paris et Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe, qui portent sur l'adaptation au changement climatique, l'atténuation des risques et le renforcement de la résilience; et Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes.

Priorités du système des Nations Unies et des autres partenaires

30. Le Rwanda a été l'un des premiers pays pilotes de l'initiative "Unis dans l'action", et le Gouvernement continue d'apporter son soutien à une équipe de pays des Nations Unies homogène et soudée. Le Plan d'aide au développement des Nations Unies pour 2018-2023 est conforme aux trois volets de la stratégie nationale de transformation et au Programme 2030. Il comprend une approche de la programmation fondée sur les droits de l'homme, resserre le lien entre action humanitaire et développement et respecte les principes consistant à "ne laisser personne de côté", à "atteindre en priorité les plus démunis" et à "ne pas nuire". Le Plan d'aide au développement des Nations Unies améliorera l'intégration des opérations et des programmes, en maximisant l'efficacité et l'efficacé du système des Nations Unies dans la mise en œuvre de ses interventions en faveur du développement national.

2. Incidences stratégiques pour le PAM

2.1 Expérience du PAM et enseignements

31. Le plan stratégique de pays (PSP) s'appuie sur les enseignements tirés de l'expérience, les discussions menées avec le Gouvernement, les donateurs, les partenaires des Nations Unies, les partenaires de développement et les organisations non gouvernementales, des enquêtes, des évaluations, des consultations internes et des

³⁶ HCR et Ministère des réfugiés et de la gestion des catastrophes naturelles. 2016. *Economic inclusion of refugees in Rwanda: A joint strategy by MIDIMAR and UNHCR on furthering economic development in host communities through refugee self-reliance (2016-2020)*. <http://www.unhcr.org/rw/wp-content/uploads/sites/4/2017/02/Economic-Inclusion-of-Refugees-in-Rwanda-Final-Version.pdf>.

³⁷ République du Rwanda. 2014. *National Food and Nutrition Policy*.

³⁸ Ministère du genre et de la promotion de la famille. 2010. *National Gender Policy*. Kigali.

missions exploratoires en matière de protection sociale, nutrition, repas scolaires et problématique hommes-femmes.

32. L'évaluation à mi-parcours consacrée en 2017 au programme commun de pays du bureau de pays a recommandé au PAM d'élaborer une stratégie de renforcement des capacités et de participer davantage aux systèmes nationaux de protection sociale. Les évaluateurs se sont félicités de l'utilisation innovante des transferts de type monétaire dans les activités Assistance alimentaire pour la création d'actifs (3A) et souligné le rôle moteur joué par le PAM dans le cadre de ces activités et du programme de repas scolaire ainsi que la cohérence des partenariats noués dans ces domaines, mais ont recommandé de renforcer la stratégie de pérennisation du programme de repas scolaires³⁹.
33. L'évaluation à mi-parcours consacrée en 2016 à l'intervention prolongée de secours et de redressement a permis de constater des résultats globalement positifs et confirmé que l'assistance du PAM a contribué à améliorer la vie des réfugiés congolais au Rwanda, à faire face en 2015 à l'arrivée rapide de réfugiés burundais fuyant les violences perpétrées dans leur pays d'origine et à faciliter le rapatriement librement consenti de réfugiés rwandais. Tout en reconnaissant que le passage de l'assistance alimentaire en nature aux transferts de type monétaire arrivait à point nommé, les évaluateurs ont recommandé au PAM de réviser les modalités de transfert, en s'intéressant en particulier aux interventions nutritionnelles et aux questions relatives aux disparités entre les sexes. Ils ont également préconisé de renforcer les analyses de la problématique hommes-femmes dans le cadre de la conception des programmes et du suivi et de l'évaluation, d'atténuer les risques sur le plan de la protection, d'appuyer l'autonomie et d'associer davantage les populations touchées aux opérations⁴⁰. Une étude ultérieure de l'incidence des réfugiés sur le plan économique a fait apparaître que les transferts de type monétaire étaient la modalité la plus efficace et la plus efficiente, et avait un effet positif sur l'économie locale⁴¹.
34. L'évaluation du Plan d'aide au développement des Nations Unies pour 2013-2018 comprenait des recommandations préconisant aux organismes des Nations Unies de resserrer le lien entre action humanitaire et développement, de déterminer les besoins des groupes les plus vulnérables et d'y répondre, et de renforcer le développement des capacités nationales. Le PSP intègre ces trois recommandations.

2.2 Potentialités pour le PAM

35. *Protection sociale.* Un examen externe a relevé trois possibilités pour le PAM de participer de manière plus stratégique au resserrement du lien entre action humanitaire et développement grâce à l'appui de l'élaboration et de la conception de systèmes de protection sociale réactifs face aux chocs et renforçant la résilience et au déploiement de programmes de protection sociale adaptés à la problématique hommes-femmes et prenant en compte la dimension nutritionnelle.
36. *Moyens d'existence des réfugiés.* Le Gouvernement et les parties prenantes clés soulignent qu'il est nécessaire d'investir davantage dans la recherche de moyens d'existence pérennes pour les réfugiés afin de réduire leur dépendance à l'égard de l'assistance alimentaire et de faciliter leur intégration économique sachant qu'il est peu probable qu'ils bénéficient de possibilités de rapatriement dans un avenir proche. Le PAM s'appuiera sur sa grande

³⁹ Institute of Research and Application of development Methods. 2017. *Rwanda common country programme 200539 mid-term evaluation (2013-2016)*. Rome, Bureau de l'évaluation du PAM.

⁴⁰ TANGO International. 2016. *Rwanda protracted relief and recovery operation 200744: Food and nutrition assistance for refugees and returnees: A mid-term evaluation (2015-2016)*. Rome, Bureau de l'évaluation du PAM.

⁴¹ Taylor, J.E. Filipinski, M.J., Alloush, M., Gupta, A., Rojas Valdes, R.I. et Gonzalez-Estrada, E. 2016. Economic impact of refugees. *Proceedings of the National Academy of Sciences of the United States of America*, 113(27): 7449-7453. <http://www.pnas.org/content/113/27/7449>.

expérience de l'assistance aux réfugiés en contribuant à l'élaboration de stratégies destinées à améliorer leur autonomie.

37. *Changement climatique.* Les bouleversements liés au changement climatique, comme les récentes sécheresses à répétition, sont devenus des facteurs majeurs de l'insécurité alimentaire. Étant donné que la gravité et la fréquence de ces chocs devraient augmenter, il est nécessaire de renforcer les mécanismes de résilience des communautés et de préparation et d'intervention en cas de situation d'urgence, au niveau national et à l'échelon des districts. Le PAM interviendra dans plusieurs domaines, s'appuyant sur son expérience et son savoir-faire afin de soutenir l'élaboration des politiques, le développement des capacités ainsi que la conception et la mise en œuvre de programmes nationaux visant à renforcer la résilience, à atténuer les risques et à promouvoir l'utilisation durable des ressources naturelles.
38. *Développement du secteur privé.* Conformément à l'engagement qu'il a pris de favoriser les exportations et de promouvoir un environnement propice aux entreprises, et compte tenu de son intérêt pour la collaboration avec le secteur privé et les partenariats public-privé, le PAM continuera de renforcer sa coopération avec les acteurs privés et de soutenir des initiatives types telles que le projet Africa Improved Foods, tout en cherchant à parvenir à l'égalité des sexes.
39. *Appui en faveur des petits exploitants.* Un nombre croissant d'acheteurs publics et privés cherchent à se procurer des produits de qualité auprès des petits exploitants. Cela facilite l'accès des agriculteurs aux marchés, et leur permet de progresser dans la chaîne de valeur et donc d'accroître leur productivité et leurs revenus. L'augmentation de la demande peut aussi offrir à d'autres acteurs de la chaîne d'approvisionnement, tels que les fournisseurs d'intrants et les institutions financières, la possibilité de collaborer plus activement avec les petits exploitants. Le PAM envisage de renforcer sa présence dans ce secteur en tirant parti de son savoir-faire et de son expérience concernant les systèmes alimentaires, les chaînes d'approvisionnement et les petits exploitants, en particulier les agricultrices.
40. *Développement des capacités et appui technique.* Le PAM prévoit de passer progressivement de la mise en œuvre directe à la facilitation et à la préparation des activités et des programmes. Il jouera un rôle d'appui moteur dans des domaines tels que la protection sociale, le développement des marchés des petits exploitants, la préparation et l'intervention en cas de situation d'urgence, l'optimisation de la chaîne d'approvisionnement, le renforcement des systèmes alimentaires et l'autonomisation des femmes. Pour donner suite aux recommandations issues de l'examen stratégique, le PAM appuiera les capacités nationales visant à coordonner les actions en faveur de la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Sur la base des constatations issues de l'évaluation du programme de pays, le PAM établira un plan opérationnel détaillé destiné à renforcer les capacités du pays, qui guidera son action dans ce domaine et dans d'autres.

2.3 Réorientations stratégiques

41. *Assistance aux réfugiés.* Afin de renforcer les capacités dont le Gouvernement dispose pour gérer l'enregistrement et le ciblage des bénéficiaires, le PAM collaborera avec le Ministère des réfugiés et de la gestion des catastrophes naturelles et le HCR de façon à passer des approches du ciblage fondées sur le statut à l'institutionnalisation du ciblage fondé sur les besoins, et à venir ainsi en aide en priorité aux personnes les plus exposées à l'insécurité alimentaire et à la malnutrition à mesure que les réfugiés autonomes n'ont plus besoin de soutien extérieur. Le PAM maintiendra son assistance traditionnelle en faveur de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, tout en appuyant la mise en place d'un environnement propice au renforcement de l'autonomie des réfugiés et de leur inclusion socioéconomique au sein des communautés d'accueil et dans les programmes nationaux de filets de sécurité.

42. *Renforcement des capacités.* Le PAM améliorera les capacités nationales et locales nécessaires à la mise en œuvre et à la prise en main progressive de solutions et de systèmes pérennes de lutte contre la faim. Il mettra l'accent sur l'atténuation des risques de catastrophe et les interventions en cas de crise, et développera les capacités institutionnelles utilisées pour concevoir et exécuter des programmes participatifs, inclusifs et adaptés à la problématique hommes-femmes afin de renforcer la résilience des communautés face aux bouleversements liés au climat. Dans ses interventions nutritionnelles, le PAM passera de l'assistance directe au renforcement des capacités afin de soutenir les initiatives nationales visant à améliorer la situation nutritionnelle de la population rwandaise, en particulier de 1,7 million d'enfants de moins de 5 ans, de 650 000 adolescentes et de 2,4 millions de femmes en âge de procréer⁴². Dans le cadre de l'appui qu'il fournit aux petits exploitants, le PAM fera fond sur sa collaboration locale avec le secteur privé pour mettre en place des approches impulsées par la demande et axées sur les marchés ayant pour but de resserrer les liens avec les marchés, et renforcera également les capacités nécessaires pour réduire le plus possible les pertes après récolte et combler les écarts entre hommes et femmes dans l'agriculture.
43. Le PAM, ses partenaires et les parties prenantes, y compris les organisations de la société civile et les entreprises privées, adopteront une approche intégrée prenant en compte la dimension nutritionnelle et contribuant à transformer les relations entre les sexes dans toutes les interventions destinées à améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle des femmes, des hommes, des filles et des garçons vivant dans les communautés pauvres et vulnérables – activités menées aux côtés des réfugiés et des rapatriés, programmes de protection sociale, chaînes de valeur agricoles, et politiques et programmes.

3. Orientation stratégique du PAM

3.1 Direction, orientations et impacts escomptés

44. Le PSP concorde avec la Vision 2020 et la Vision 2050 du Rwanda, la stratégie nationale de transformation pour 2017-2024, le Plan d'aide au développement des Nations Unies pour 2018-2023 et les recommandations issues de l'examen stratégique. Il rendra le Plan stratégique du PAM pour 2017-2021 applicable dans la pratique et contribuera directement à la réalisation des résultats stratégiques 1, 2 et 3 ainsi qu'à la concrétisation du résultat stratégique 5 sous la forme d'un thème transversal. Le PSP est conforme à la politique institutionnelle relative au rôle du PAM dans les contextes de consolidation de la paix et de transition⁴³.
45. Conformément au plan stratégique du Rwanda pour la mise en œuvre de la politique nationale en matière de problématique hommes-femmes (2010) et à la politique du PAM en matière de problématique hommes-femmes (2015-2020), le PAM entend faire de nets progrès dans le domaine de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes par divers moyens: planification et budgétisation adaptées à la problématique hommes-femmes; participation équitable des femmes et des hommes à la conception, à l'application ainsi qu'au suivi et à l'évaluation de politiques et de programmes en faveur de la sécurité alimentaire et nutritionnelle contribuant à transformer les relations entre les sexes; analyses de la problématique hommes-femmes; et utilisation de données ventilées par sexe et par âge pour veiller à ce que l'assistance alimentaire soit adaptée aux besoins de chacun. Le PAM s'assurera que son assistance alimentaire ne nuit ni à la sécurité, ni à la

⁴² Institut national de statistiques du Rwanda. 2012. *Fourth population and housing census: Final results: Main indicators report*. Kigali, Ministère des finances et du développement économique.

⁴³ WFP/EB.2/2013/4-A/Rev.1.

- dignité, ni à l'intégrité des femmes, des hommes, des filles et des garçons qui la reçoivent, et qu'elle est dispensée dans le respect des droits des bénéficiaires.
46. Conformément à sa politique environnementale de 2017, le PAM appliquera des garanties environnementales et sociales afin de réduire le plus possible les risques au titre de tous les effets directs.
 47. Le PAM privilégiera le renforcement des capacités et recherchera de nouvelles possibilités de tirer parti de ses connaissances et de son expérience et d'aider les parties prenantes nationales à faire des progrès mesurables, porteurs de transformations et pérennes dans la réalisation des ODD. Le PAM apportera son savoir-faire dans divers domaines – analyse et cartographie de la vulnérabilité, préparation et intervention en cas de situation d'urgence, alerte rapide, création d'actifs et gestion de la chaîne d'approvisionnement – afin de renforcer progressivement les capacités dont le Gouvernement a besoin pour mettre en place des politiques et des programmes fondés sur des données factuelles, qui intègrent une approche contribuant à transformer les relations entre les sexes, utilisent des moyens adaptés et produisent des résultats équitables. Le PAM transférera progressivement au Gouvernement la responsabilité de la mise en œuvre directe des programmes de repas scolaires et de création d'actifs pour promouvoir la prise en charge des opérations par le pays et la pérennisation des résultats.
 48. Dans le cadre du nouveau Plan d'aide au développement des Nations Unies qui a commencé mi-2018, le PAM cherchera à renforcer la collaboration dans le pays avec d'autres organismes, en particulier ceux ayant leur siège à Rome – la FAO et le FIDA – afin de fédérer les connaissances et les ressources et d'obtenir des résultats à fort impact dans l'élimination de la faim.

3.2 Effets directs stratégiques, domaines d'action privilégiés, produits escomptés et activités essentielles

Effet direct stratégique 1: Au Rwanda, les réfugiés et les rapatriés ont accès à tout moment à une nourriture suffisante et nutritive

49. Actuellement, le PAM vient en aide à 140 000 réfugiés dans six camps – 82 000 d'entre eux sont originaires de la République démocratique du Congo et sont répartis dans cinq de ces camps, et 58 000 viennent du Burundi et vivent dans le sixième camp; 49 pour cent des réfugiés ont moins de 17 ans, 48 pour cent ont entre 18 et 59 ans et 3 pour cent sont des personnes âgées⁴⁴. D'après les prévisions interorganisations, jusqu'à 25 000 nouveaux réfugiés pourraient arriver dans les prochaines années. On s'attend au retour d'un plus grand nombre de Rwandais, conformément à la stratégie de solutions générales destinée aux réfugiés rwandais qui ont fui le pays entre 1959 et 1998⁴⁵.
50. Le retard de croissance et l'anémie continuent de poser problème au sein de la population de réfugiés, en particulier à Mahama où la prévalence de l'anémie, soit 46,1 pour cent, est supérieure au seuil considéré comme "critique" par l'OMS en raison notamment de troubles sanitaires, du paludisme et de mauvaises pratiques de soin des nourrissons et des jeunes enfants.
51. Dans les camps de réfugiés au Rwanda, le manque d'espace et le surpeuplement sont des problèmes systémiques qui limitent les possibilités de subsistance liées à l'agriculture. Le Gouvernement et ses partenaires cherchent à aider les réfugiés en les prenant en compte

⁴⁴ HCR. 2018. *Operational Update, Rwanda* – 1^{er} janvier 2018. <http://www.unhcr.org/rw/wp-content/uploads/sites/4/2018/01/UNHCR-Rwanda-Monthly-Factsheet-December-2017.pdf>.

⁴⁵ Ibid.

dans les services fournis à l'échelle nationale dans le cadre d'une approche englobant l'ensemble de la société⁴⁶.

Domaines d'action privilégiés

52. Cet effet direct stratégique est principalement axé sur l'intervention face à une crise et vise à subvenir aux besoins alimentaires et nutritionnels des réfugiés et des rapatriés.

Produits escomptés

53. Six produits permettront d'obtenir l'effet direct attendu:
- Les réfugiés et les rapatriés reçoivent des transferts sous forme d'espèces et de vivres non assortis de conditions, qui leur permettent de subvenir à leurs besoins alimentaires et nutritionnels essentiels.
 - Au sein de la population de réfugiés, les enfants de 6 à 59 mois ainsi que les filles et les femmes enceintes et allaitantes souffrant de malnutrition aiguë modérée reçoivent des aliments nutritifs spécialisés et bénéficient de conseils destinés à améliorer leur état nutritionnel.
 - Au sein de la population de réfugiés, les enfants de 6 à 23 mois, les filles et les femmes enceintes et allaitantes et les patients sous traitement antirétroviral ou antituberculeux reçoivent des aliments nutritifs spécialisés pour prévenir la malnutrition.
 - Les personnes ciblées bénéficient d'actions de communication et de sensibilisation à dimension nutritionnelle qui permettent d'améliorer leur état nutritionnel.
 - Les enfants réfugiés ciblés des établissements maternels et primaires reçoivent un repas nutritif chaque jour où ils vont à l'école, ce qui contribue à subvenir à leurs besoins alimentaires et nutritionnels essentiels.
 - L'autonomie des réfugiés est améliorée grâce à un environnement favorable offrant de meilleures possibilités de subsistance et d'inclusion économique.
54. Ces produits contribuent à la réalisation de tous les ODD grâce à une approche globale visant à satisfaire les besoins alimentaires et nutritionnels des personnes touchées par des crises, en mettant l'accent sur l'ODD 1 ainsi que sur les cibles 1 et 2 de l'ODD 2.

Activités essentielles

Activité 1: Fournir aux réfugiés et aux rapatriés une assistance alimentaire et nutritionnelle et un appui de base aux moyens d'existence

55. En collaboration avec le Ministère des réfugiés et de la gestion des catastrophes naturelles, le HCR et d'autres partenaires, le PAM continuera de fournir une assistance alimentaire, principalement au moyen de transferts de type monétaire non assortis de conditions ni de restrictions, qui permettront aux bénéficiaires de subvenir à leurs besoins alimentaires quotidiens. Le remplacement des distributions alimentaires en nature par des transferts de type monétaire se fera d'ici à 2020, date à partir de laquelle le PAM fournira une aide en nature uniquement dans le cadre des programmes nutritionnels et de repas scolaires et en cas de nouvelles arrivées de réfugiés. Dans ce dernier cas, les distributions générales de vivres seront la modalité initiale d'assistance, et seront remplacées progressivement par des transferts de type monétaire si les conditions le permettent. La collaboration avec les détaillants alimentaires et les administrations locales qui se trouvent à l'intérieur et à proximité des camps de réfugiés se poursuivra afin d'optimiser les chaînes

⁴⁶ HCR et Ministère des réfugiés et de la gestion des catastrophes naturelles. 2016. *Economic inclusion of refugees in Rwanda: A joint strategy by MIDIMAR and UNHCR on furthering economic development in host communities through refugee self-reliance (2016-2020)*. Kigali.

- d'approvisionnement, de réduire le coût des vivres, de promouvoir l'émancipation économique des femmes et de prendre en compte les besoins des personnes handicapées et des personnes âgées. Pour faciliter leur réintégration dans leur communauté, les rapatriés rwandais recevront une aide au retour à leur arrivée sous la forme d'un transfert en nature ponctuel couvrant trois mois d'assistance alimentaire.
56. Le PAM continuera d'intégrer de manière systématique l'autonomisation des femmes dans la prise de décisions, au sein des ménages et dans les comités chargés de l'assistance alimentaire. Il continuera d'associer les femmes, les hommes et ainsi que les adolescents (filles et garçons) aux activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements en rapport avec la nutrition maternelle et infantile et aux activités renforcées d'éducation et d'accompagnement nutritionnels. Il mènera à cet effet un dialogue communautaire ayant pour but de promouvoir des pratiques saines, pérennes et équitables, des comportements nutritionnels positifs et un accès plus facile aux produits frais.
 57. Le PAM contribuera à la prévention et au traitement de la malnutrition en fournissant des aliments nutritifs spécialisés enrichis. Il assurera une supplémentation alimentaire destinée, au sein de la population de réfugiés, à prévenir la malnutrition aiguë chez les enfants de 6 à 23 mois ainsi que chez les filles et les femmes enceintes et allaitantes et à prévenir la malnutrition aiguë chez les personnes sous traitement antirétroviral et antituberculeux. Le PAM fournira également des traitements aux enfants réfugiés de 6 à 59 mois souffrant de malnutrition aiguë modérée. Il distribuera des aliments nutritifs spécialisés pendant toute l'année scolaire aux enfants réfugiés et aux enfants des communautés d'accueil qui vont à l'école. Les activités nutritionnelles et l'alimentation scolaire destinées aux réfugiés seront liées à des activités similaires menées au titre des effets directs stratégiques 2 et 3 pour accroître la qualité des programmes et pérenniser les résultats.
 58. Le PAM encouragera les initiatives en faveur d'un accès sans risque au combustible et à l'énergie ainsi que l'utilisation de fourneaux à bon rendement énergétique et de combustibles de cuisson économiques de substitution afin de réduire le temps et l'argent consacrés à la préparation des repas, de prévenir la déforestation, de limiter le plus possible la pollution intérieure et de lutter contre la violence sexiste. Cela aura un effet positif sur la sécurité alimentaire et augmentera les possibilités de subsistance des hommes et des femmes vivant dans les camps de réfugiés et au sein des communautés d'accueil, car ils pourront se lancer dans la production et la vente de fourneaux et de combustibles de cuisson de substitution.
 59. En partenariat étroit avec le Ministère des réfugiés et de la gestion des catastrophes naturelles, le HCR et d'autres partenaires, le PAM œuvrera en faveur du renforcement des moyens d'existence et de l'autonomie en appuyant des activités de création d'actifs productifs et des solutions durables, en particulier celles permettant d'améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle pour soutenir un environnement propice à l'intégration des réfugiés dans les programmes nationaux de développement et de protection sociale. Les réfugiés et les communautés d'accueil recevront un appui technique de sorte qu'ils puissent tirer parti de ces initiatives pour former des coopératives viables susceptibles de contribuer à l'économie locale. L'accent sera mis sur les jeunes et les ménages dirigés par une femme.

Effet direct stratégique 2: Les populations vulnérables vivant dans les communautés et les zones exposées à l'insécurité alimentaire accèdent plus facilement toute l'année à une nourriture suffisante et nutritive

60. Malgré les progrès considérables accomplis ces 20 dernières années, de nombreuses régions demeurent exposées de manière chronique à la pauvreté, à l'insécurité alimentaire et à la malnutrition, fléaux qui sont aggravés par des bouleversements récurrents liés au climat, tels que les sécheresses, les inondations, les glissements de terrain et les maladies

des cultures. Ces chocs entraînent souvent des stratégies de survie préjudiciables qui non seulement limitent le bien-être des ménages mais dégradent aussi l'environnement⁴⁷.

61. Cet effet direct porte sur les éléments suivants: analyse de la vulnérabilité dans l'objectif de développer des programmes et des systèmes nationaux de protection sociale destinés à améliorer la résilience face aux bouleversements d'origine naturelle ou humaine; préparation et intervention en cas de situation d'urgence; optimisation de la chaîne d'approvisionnement; et renforcement des interventions en faveur de l'alimentation scolaire utilisant la production locale, qui viennent en aide aux femmes, aux hommes, aux filles et aux garçons des communautés pauvres et vulnérables dans l'ensemble du pays. Cela se traduira par une augmentation des moyens dont le Gouvernement dispose, d'une part, pour élaborer et mettre en œuvre une protection sociale adaptée à la problématique hommes-femmes de façon à améliorer les résultats obtenus sur le plan de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, et, d'autre part, pour prendre en main et transposer à plus grande échelle les services actuellement assurés par le PAM, ce qui renforcera la prise en charge des opérations par le pays et contribuera grandement à pérenniser les résultats au niveau national et décentralisé.

Domaines d'action privilégiés

62. Le domaine d'action privilégié de cet effet direct stratégique est le renforcement de la résilience dans le but d'atténuer les répercussions des crises et de prévenir l'insécurité alimentaire et nutritionnelle aiguë et chronique au sein des populations vulnérables.

Produits escomptés

63. Six produits permettront d'obtenir l'effet direct attendu:
- Les capacités techniques dont le Gouvernement a besoin pour mener des analyses de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et élaborer des politiques et des programmes fondés sur des données factuelles sont renforcées.
 - Les personnes vulnérables et en situation d'insécurité alimentaire vivant dans des zones exposées aux crises, en particulier les personnes handicapées et les membres des ménages dirigés par une femme, bénéficient de programmes renforcés de protection sociale à dimension nutritionnelle, qui améliorent leur résilience face aux catastrophes liées au climat et augmentent les moyens dont elles disposent pour faire face aux crises.
 - Les personnes en situation d'insécurité alimentaire vivant dans les communautés vulnérables bénéficient d'actifs et de compétences améliorés qui renforcent leur résilience face aux bouleversements liés au climat.
 - Les intervenants gouvernementaux et locaux bénéficient de mécanismes renforcés de préparation et d'intervention en cas de situation d'urgence.
 - Les enfants des écoles maternelles et primaires se trouvant dans les zones ciblées reçoivent un repas nutritif quotidien qui contribue à subvenir à leurs besoins alimentaires et nutritionnels essentiels et augmente les taux de fréquentation scolaire et de poursuite des études.
 - Les enfants des écoles maternelles et primaires se trouvant dans les zones ciblées bénéficient de l'amélioration des capacités dont le Gouvernement a besoin pour mener un programme de repas scolaires à dimension nutritionnelle.

⁴⁷ [2015 Comprehensive food security and vulnerability analysis](#). Parmi les stratégies de survie préjudiciables figurent le recours à des aliments moins coûteux, l'augmentation des emplois occasionnels et la réduction du nombre de repas par jour; aucune ventilation par sexe n'a été fournie.

64. Ces produits contribuent à la réalisation de plusieurs ODD, en particulier l'ODD 1 et les cibles 1, 2 et 4 de l'ODD 2.

Activités essentielles

Activité 2: Appuyer la conception, la mise en œuvre et la transposition à plus grande échelle de programmes nationaux en faveur de la sécurité alimentaire et de programmes de protection sociale à dimension nutritionnelle

65. Le PAM continuera de renforcer les capacités dont le Gouvernement a besoin pour s'appropriier pleinement les programmes et mener des évaluations et des analyses de la sécurité alimentaire et nutritionnelle – analyse approfondie de la sécurité alimentaire et de la vulnérabilité, analyse visant à combler le déficit en nutriments et analyse et cartographie de la vulnérabilité, notamment – afin de faciliter l'élaboration des programmes et la prise de décisions fondées sur des données factuelles. À cet effet, le PAM renforcera les capacités dont disposent le Ministère de l'agriculture et des ressources animales, l'institut national de statistiques du Rwanda et le Ministère du genre et de la promotion de la famille pour administrer et mener des évaluations, recueillir des données factuelles et en exploiter et en diffuser efficacement les constatations. Des données ventilées par sexe et par âge et des analyses de la problématique hommes-femmes guideront l'élaboration et la révision de politiques et de programmes de qualité sectoriels ou multisectoriels qui contribueront à améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle.
66. Fort de son expérience des activités 3A, le PAM collaborera avec le Ministère de l'administration locale pour renforcer la prise en compte du climat dans le principal programme national de protection sociale et dans la Vision 2020 *Umurenge* et améliorer la résilience. Il fournira une assistance technique afin d'élargir la composante relative aux travaux publics en introduisant une approche à trois niveaux⁴⁸ axée sur les actifs et les interventions adaptés à la situation locale, les priorités communautaires déterminées de manière inclusive et équitable et l'exposition aux bouleversements liés au climat. Le PAM soutiendra également la conception de programmes d'appui des moyens d'existence visant à aider les ménages les plus vulnérables à sortir durablement de la pauvreté.
67. En cas de vulnérabilité aiguë ou chronique dans les zones exposées à l'insécurité alimentaire et aux catastrophes, le PAM complétera les filets de protection sociale nationaux en mettant en œuvre directement des programmes d'appui des actifs et des moyens d'existence, qui intégreront les enjeux environnementaux et sociaux. Le PAM soutiendra le développement d'infrastructures résilientes face au climat telles que les terrasses cultivées, les zones humides, les systèmes d'irrigation à petite échelle, la manutention après récolte et les infrastructures de commercialisation, ainsi que la remise en état de routes de desserte. La sélection des actifs sera guidée par la planification participative à l'échelle des communautés et des analyses de la problématique hommes-femmes. Le PAM fournira des transferts de type monétaire assortis de conditions aux ménages en situation d'insécurité alimentaire ciblés, en particulier à ceux dirigés par une femme. Lorsque cela sera possible, des activités de création d'actifs à l'appui du développement agricole complèteront les activités de renforcement des capacités destinées aux petits exploitants et aux coopératives et menées au titre de l'effet direct stratégique 4 en vue d'améliorer la productivité et de resserrer les liens avec les marchés.
68. Le PAM appuiera le Ministère des réfugiés et de la gestion des catastrophes naturelles, le Ministère de l'agriculture et des ressources animales, le Ministère de l'administration locale et les autorités de district dans les domaines de la préparation et de l'intervention en cas de

⁴⁸ L'approche à trois niveaux est une innovation qui a pour but de renforcer la conception, la planification et la mise en œuvre de programmes de renforcement de la résilience, de filets de sécurité, de réduction des risques de catastrophe et de préparation, dans lesquels la problématique hommes-femmes est intégrée.

situation d'urgence et de la réduction des risques de catastrophe. L'objectif sera de renforcer les systèmes nationaux d'atténuation des risques et d'intervention rapide, y compris pour les situations d'urgence à évolution lente telles que les sécheresses, et d'améliorer la réactivité des programmes de protection sociale face aux crises, comme le programme Vision 2020 *Umurenge*. Le PAM entend: renforcer les capacités nationales de coordination de la préparation et de l'intervention en cas de situation d'urgence; appuyer les politiques contribuant à transformer les relations entre les sexes et fournir des directives de programmation et des études dans des domaines tels que les critères de ciblage, la prestation de services et la fixation de la valeur des transferts et des modalités de transfert à dimension nutritionnelle; et appuyer des systèmes de préparation (planification des secours et des interventions, simulations, systèmes d'analyse et de cartographie de la vulnérabilité et d'alerte rapide, action et financement fondés sur les prévisions, enregistrement des bénéficiaires, et réserves céréalières stratégiques nationales). Le PAM améliorera l'exécution des interventions, notamment en élaborant des évaluations de la sécurité alimentaire dans les situations d'urgence et des évaluations rapides des besoins, en renforçant les chaînes d'approvisionnement et en collaborant avec le secteur privé, la société civile et d'autres parties prenantes. Le cas échéant, le PAM appuiera aussi directement des interventions d'urgence.

69. Le PAM continuera de mettre en œuvre l'alimentation scolaire utilisant la production locale jusqu'en 2020 afin d'augmenter les taux de fréquentation scolaire et de poursuite des études chez les enfants des écoles maternelles et primaires et d'améliorer la qualité de la sensibilisation aux questions d'éducation, d'hygiène et de nutrition; les filles et les garçons en bénéficieront de manière équitable. Le projet sera mis en œuvre en coopération avec le Ministère de l'éducation, le Ministère de l'agriculture et des ressources animales, les autorités de district et les partenaires coopérants, tels que World Vision, le centre biomédical du Rwanda et Gardens for Health International. Le PAM appuiera en outre les coopératives et les petits exploitants locaux afin de promouvoir le développement de l'économie locale et la pérennisation des résultats en rapport avec l'effet direct stratégique 4. Le PAM continuera de fournir des repas scolaires aux enfants de 104 établissements primaires situés dans certaines des communautés les plus exposées à l'insécurité alimentaire dans les districts de Karongi, Rutsiro, Nyamagabe et Nyaruguru. Si les ressources le permettent, l'alimentation scolaire utilisant la production locale sera étendue pour englober les enfants des écoles maternelles rattachées à ces mêmes établissements.
70. Le PAM remplacera progressivement la mise en œuvre directe par le renforcement des capacités afin de promouvoir la prise en charge et la transposition à plus grande échelle par le pays du modèle d'alimentation scolaire utilisant la production locale. Le PAM aidera le Gouvernement à mener une évaluation conjointe des activités nécessaires pour mettre en place un programme pérenne de repas scolaires et fournira par la suite un savoir-faire technique au Ministère de l'éducation pour améliorer la conception, la mise en œuvre et le suivi des programmes destinés aux enfants des établissements maternels, primaires et secondaires. Le PAM renforcera les capacités dont les autorités de district et les acteurs des communautés ont besoin pour promouvoir des pratiques contribuant à transformer les relations entre les sexes qui encouragent et aident les femmes à prendre part aux processus de prise de décisions au sein des comités de gestion des écoles et des comités chargés de l'alimentation scolaire utilisant la production locale. Le PAM aidera le Ministère de l'agriculture et des ressources animales à élaborer et à mettre en œuvre une stratégie d'alimentation scolaire utilisant la production locale en faveur des petits exploitants, dont l'une des composantes consistera à renforcer les capacités dans les domaines des achats, de la logistique et du contrôle de la qualité de la chaîne d'approvisionnement des repas scolaires; cet appui complétera le renforcement des capacités assuré au titre de l'effet direct stratégique 4.

Effet direct stratégique 3: Au Rwanda, les enfants de moins de 5 ans, les adolescents ainsi que les filles et les femmes enceintes et allaitantes accèdent plus facilement à des aliments nutritifs et à des services qui leur permettent de subvenir à leurs besoins nutritionnels toute l'année

71. Le PAM s'appuiera sur ses atouts dans les domaines de l'éducation nutritionnelle, de la gestion de la chaîne d'approvisionnement, du suivi et de l'évaluation et des analyses de la vulnérabilité axées sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle afin de soutenir les politiques et les priorités du Gouvernement destinées à réduire la malnutrition chronique, et collaborera avec des partenaires du secteur privé, des organisations de la société civile et d'autres parties prenantes.
72. Le projet intégré de partenariat public-privé mis en œuvre conjointement par le Gouvernement et Africa Improved Foods opère au niveau national pour appuyer le programme gouvernemental de prévention du retard de croissance, et au niveau régional pour apporter des avantages nutritionnels et contribuer au développement d'une agriculture durable en Afrique de l'Est. Ce projet vise à acheter à de petits exploitants nationaux des produits alimentaires non transformés destinés au programme national de production d'aliments composés enrichis et à la production de SuperCereal Plus (marque du PAM) à l'intention de groupes ciblés tels que les réfugiés se trouvant au Rwanda et dans la région.

Domaines d'action privilégiés

73. Cet effet direct est axé sur les causes profondes de la malnutrition au sein des populations vulnérables.

Produits escomptés

74. Quatre produits interdépendants permettront d'obtenir l'effet direct attendu:
 - Les enfants de 6 à 23 mois ainsi que les filles et les femmes enceintes et allaitantes des ménages pauvres bénéficient du renforcement des capacités dont le Gouvernement et le secteur privé ont besoin pour fournir des aliments nutritifs spécialisés destinés à prévenir la malnutrition chronique.
 - Les aidants (hommes et femmes), les filles et les femmes enceintes et allaitantes et les adolescents bénéficient d'activités de communication et de sensibilisation visant à faire évoluer la société et les comportements qui valorisent les bonnes pratiques d'alimentation des nourrissons et des jeunes enfants et contribuent à prévenir la malnutrition.
 - Le système national de surveillance nutritionnelle est renforcé au moyen d'outils innovants qui améliorent le suivi et l'évaluation des programmes nutritionnels et la surveillance de la croissance des enfants.
 - Le Gouvernement bénéficie d'un soutien pour élaborer des politiques et des stratégies nationales en faveur de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et pour coordonner les programmes menés dans ce domaine et faire reconnaître leur utilité.
75. Ces produits contribuent principalement à atteindre la cible 2 de l'ODD 2 et l'ODD 17.

Activités essentielles

Activité 3: Appuyer le renforcement des capacités destinées aux programmes nationaux qui améliorent l'état nutritionnel des populations ciblées

76. Le PAM appuiera le Ministère du genre et de la promotion de la famille, qui met en œuvre actuellement le programme national de production d'aliments composés enrichis dont le but est d'améliorer les apports en nutriments essentiels des enfants exposés au retard de croissance ainsi que des filles et des femmes enceintes et allaitantes pour prévenir la

malnutrition chronique. Le PAM retiendra et transposera à plus grande échelle des actions supplémentaires tenant compte de la problématique hommes-femmes destinées aux enfants de moins de 5 ans et aux femmes en âge de procréer.

77. Partant des données factuelles réunies dans le cadre de l'initiative pilote conjointe Unité d'action des Nations Unies sur la nutrition, menée en collaboration avec le Gouvernement, le PAM fournira un appui technique afin d'améliorer la conception et la qualité du programme national de production d'aliments composés enrichis en élargissant la couverture de ce programme, en optimisant la chaîne d'approvisionnement et en effectuant une évaluation et un suivi rigoureux adaptés à la problématique hommes-femmes.
78. Le PAM collaborera avec le Gouvernement et tirera parti des innovations technologiques permettant de cartographier la chaîne d'approvisionnement destinée au programme national de production d'aliments composés enrichis et d'autres produits de base nutritifs, de rechercher les lacunes et de proposer des technologies et des systèmes axés sur les données, comme la prévision de la demande, la gestion de l'identité des bénéficiaires et la gestion des stocks, le tout dans l'objectif d'améliorer l'efficacité et la qualité.
79. Le PAM aidera le Gouvernement à élaborer et à mettre en œuvre une stratégie de communication visant à faire évoluer la société et les comportements au service de la nutrition au moyen de la collecte de données factuelles, du partage des connaissances, de l'analyse de l'égalité des sexes et des questions de protection et de consultations avec les communautés et les bénéficiaires. Le PAM mènera des évaluations conjointes de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, élaborera des supports d'information et établira les circuits à mettre en place pour leur diffusion. Il collaborera avec des partenaires coopérants pour s'assurer que la stratégie bénéficie aux aidants familiaux et aux groupes de population vulnérables tels que les filles et les femmes enceintes et allaitantes et les adolescents. Les hommes et les garçons seront associés à la démarche destinée à réduire les disparités entre les sexes s'agissant du contrôle des ressources des ménages et d'autres déterminants de la malnutrition.
80. Le PAM appuiera la planification et l'adoption d'un système automatisé de surveillance de la croissance des enfants utilisant une technologie mobile innovante, qui permettra de recueillir des données en temps réel, de les analyser et d'orienter les enfants vers des programmes nutritionnels ciblés.
81. Le PAM aidera le Gouvernement à assurer la coordination des parties prenantes menant des examens stratégiques et techniques et à exploiter les données issues d'évaluations de la nutrition et des dispositifs de surveillance afin de guider l'élaboration des programmes et des politiques. L'accent sera mis sur la collaboration avec les fonctionnaires à l'échelon des districts pour assurer l'efficacité de la mise en œuvre des programmes et de la fourniture des services au niveau décentralisé.

Effet direct stratégique 4: D'ici à 2030, les petits exploitants, en particulier les femmes, disposent d'excédents commercialisables plus importants et ont accès aux marchés agricoles grâce à des chaînes d'approvisionnement efficaces

82. Le PAM complétera la vision du Gouvernement en matière de transformation et de commercialisation des produits agricoles en soutenant les initiatives nationales destinées à améliorer la sécurité alimentaire et les revenus des petits exploitants, en particulier des femmes, au moyen d'activités ciblées faisant intervenir des systèmes alimentaires, des coopératives et des agriculteurs individuels. Le PAM contribuera à renforcer les organisations de petits exploitants et à augmenter les excédents commercialisables en réduisant les pertes après récolte, en facilitant l'accès au financement et à des marchés prévisibles et en mettant en place des solutions intelligentes face au climat visant notamment à améliorer l'accès aux intrants et aux services de vulgarisation ainsi que la qualité des céréales et des légumineuses.

Domaines d'action privilégiés

83. Cet effet direct est axé sur le traitement des causes profondes de l'insécurité alimentaire chez les petits exploitants.

Produits escomptés

84. Cinq produits permettront d'obtenir l'effet direct attendu:
- Les petits exploitants, en particulier les femmes, accèdent plus facilement au matériel, à l'appui technique et aux services financiers, ce qui leur permet d'accroître leurs excédents commercialisables.
 - Les organisations d'agriculteurs reçoivent un appui technique afin d'augmenter la qualité des récoltes, de réduire les pertes en améliorant la manutention et le stockage après récolte et de faciliter l'accès à des marchés à forte valeur ajoutée.
 - Les acteurs de la chaîne de valeur alimentaire, y compris les acheteurs publics et privés, bénéficient d'un soutien et sont coordonnés pour renforcer la participation des petits exploitants.
 - Des actions de communication et d'information visant à faire évoluer la société et les comportements sont menées à l'intention des petits exploitants afin d'encourager la production, l'achat et la consommation d'aliments nutritionnellement riches.
 - Au Rwanda, les consommateurs bénéficient de systèmes nationaux d'approvisionnement et de vente au détail plus efficaces leur permettant d'améliorer leur sécurité alimentaire et nutritionnelle.
85. Ces produits contribuent directement à la réalisation de l'ODD 2, en particulier de la cible 3 de cet ODD, et de l'ODD 5.

Activités essentielles

Activité 4: Fournir des services d'appui, de formation et de renforcement des capacités aux petits exploitants et aux acteurs de la chaîne de valeur

86. Le PAM mettra à profit et renforcera ses partenariats avec le Ministère de l'agriculture et des ressources animales, l'office rwandais de l'agriculture et le Ministère du commerce et de l'industrie afin de faciliter les liens entre tous les acteurs de la chaîne de valeur, y compris les marchés des petits exploitants, les coopératives agricoles et les acheteurs publics et privés tels que Africa Improved Foods et Minimex. Le PAM renforcera les capacités dans les domaines de l'assurance de la qualité, de la manutention et du stockage après récolte, de l'alphabétisation financière et de la gestion et de la gouvernance.
87. Conformément à la politique nationale en matière de problématique hommes-femmes, le PAM utilisera les chaînes de valeur agricoles comme tremplins pour, d'une part, réduire les inégalités entre les sexes telles que celles dues au faible niveau d'instruction des femmes, à l'insuffisance de leur pouvoir de décision et aux problèmes auxquelles elles se heurtent pour accéder aux ressources financières et agricoles, et, d'autre part, s'attaquer aux normes sociales qui régissent la participation des agriculteurs à la production végétale à des fins de subsistance et de commercialisation⁴⁹. Lors de l'élaboration des programmes, on mènera des analyses participatives de la problématique hommes-femmes afin de parvenir à un ciblage équitable des hommes et des femmes dans les activités de renforcement des capacités, de formation et d'amélioration de l'accès au matériel et à l'information sur les marchés.

⁴⁹ Les femmes s'occupent généralement des cultures de subsistance tandis que les hommes sont plus nombreux dans le secteur de l'agriculture commerciale.

88. Pour pérenniser les résultats, le PAM travaillera aux côtés de parties prenantes locales telles que les entreprises privées afin de renforcer les capacités nationales de production et de distribution de matériel de traitement après récolte. Cette collaboration sera complétée par l'appui fourni au Gouvernement pour l'aider à intégrer systématiquement les connaissances sur la réduction des pertes après récolte dans le système national de vulgarisation *Twigire Muhinzi*, et sera liée aux activités de renforcement de la résilience menées au titre de l'effet direct stratégique 2.
89. Le PAM sensibilisera les petits exploitants aux possibilités offertes par les marchés publics et privés, comme les liens avec l'alimentation scolaire utilisant la production locale et le programme national de production d'aliments composés enrichis, de façon à tirer parti de la demande favorable à ces petits exploitants et à introduire des changements dans la chaîne de valeur, notamment en améliorant l'accès à des produits financiers innovants, aux intrants et au matériel de traitement après récolte.
90. Le PAM mènera des actions d'éducation nutritionnelle et de communication visant à faire évoluer la société et les comportements à l'intention des agriculteurs, hommes et femmes. Les sujets abordés seront les pratiques d'alimentation des mères, des nourrissons, des jeunes enfants et des adolescents, l'agriculture à dimension nutritionnelle et la diversification du régime alimentaire, l'eau, l'assainissement et l'hygiène ou encore la bonne répartition de la nourriture entre les membres du ménage. Le PAM s'assurera que l'on adopte une approche contribuant à transformer les relations entre les sexes pour concevoir des programmes fondés sur des données factuelles visant à promouvoir l'autonomisation des femmes et la participation des hommes.
91. Le PAM intégrera les petits exploitants dans la chaîne de valeur en encourageant la coopération public-privé multilatérale à travers la création et le renforcement de chaînes de valeur et de circuits de distribution locaux. Il aidera le Gouvernement à mener des initiatives de développement des marchés et de sensibilisation, et fournira une assistance technique aux partenaires du secteur privé. Le PAM tirera parti des innovations technologiques pour accroître l'efficacité des opérations au sein de la chaîne nationale d'approvisionnement alimentaire, et travaillera aux côtés des parties prenantes pour instaurer un environnement plus favorable aux marchés agricoles et aux réseaux d'achat des petits exploitants.
92. Le PAM renforcera les capacités de l'office de normalisation du Rwanda pour lui permettre de mettre en place des laboratoires d'analyse des paramètres essentiels de sécurité sanitaire des aliments, y compris des aliments composés enrichis. L'objectif est d'obtenir un agrément international et d'étendre les services de cet office à la région d'Afrique de l'Est.
93. Le PAM coordonnera les activités d'appui aux marchés agricoles menées par les organismes ayant leur siège à Rome; ce travail consistera notamment à renforcer le programme d'émancipation économique des femmes rurales mené conjointement avec la FAO, le FIDA et ONU-Femmes. Une collaboration étroite avec la FAO au niveau aussi bien stratégique qu'opérationnel appuiera également la commercialisation de la production des petits exploitants.

3.3 Stratégies en matière de transition et de retrait

94. En concertation avec le Gouvernement, le PAM s'assurera qu'une stratégie viable et coordonnée de transfert progressif et en douceur des activités en faveur de la sécurité alimentaire et nutritionnelle aux parties concernées est en place afin de permettre la prise en charge des opérations par le pays, conformément au Programme 2030 et à la prévision de changement de statut socioéconomique du Rwanda. Le PAM adoptera un rôle d'appui et de catalyseur en continuant de soutenir l'autonomie et l'intégration des réfugiés présents de longue date. Le PAM aidera le Gouvernement à transposer à plus grande échelle et à appuyer les activités d'amélioration de la résilience, le programme d'alimentation scolaire utilisant la production locale, les activités en faveur de la protection sociale et de la nutrition

et le soutien axé sur les marchés à l'intention des petits exploitants et des acteurs de la chaîne de valeur, en augmentant les capacités destinées à l'élaboration de programmes intégrés, efficaces et fondés sur les droits au sein des institutions nationales.

4. Modalités d'exécution

4.1 Analyse des bénéficiaires

TABEAU 1: NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES DES TRANSFERTS DE PRODUITS ALIMENTAIRES ET DES TRANSFERTS DE TYPE MONÉTAIRE, PAR EFFET DIRECT STRATÉGIQUE ET PAR ACTIVITÉ				
Effet direct stratégique	Activité	Femmes/ filles	Hommes/ garçons	Total
1	1	148 535	122 556	271 091*
2	2	81 862	97 288	179 150**
Total		230 397	219 844	450 241

* Comprend 195 122 réfugiés vivant dans les camps, 30 000 réfugiés rwandais de retour au pays, 14 094 enfants des communautés d'accueil fréquentant les mêmes écoles que les réfugiés et recevant une bouillie le matin dans le cadre du programme de repas scolaires, et 31 875 personnes des communautés d'accueil vivant à proximité des camps et participant avec les réfugiés à des activités relatives aux moyens d'existence. Parmi les réfugiés vivant dans les camps, 27,8 pour cent sont des femmes, 23,3 pour cent des hommes, 24,2 pour cent des filles et 24,7 pour cent des garçons. Les 30 000 rapatriés rwandais comprennent 16 440 femmes et filles (54,8 pour cent) et 13 560 hommes et garçons (45,2 pour cent). Au sein des communautés d'accueil, les bénéficiaires sont à 51 pour cent des femmes et des filles et à 49 pour cent des hommes et des garçons, dont 7 188 filles et 6 906 garçons inscrits au programme de repas scolaires ainsi que 16 256 femmes et 15 619 hommes participant aux activités relatives aux moyens d'existence.

** Comprend 90 000 bénéficiaires des activités 3A et des transferts de type monétaire, parmi lesquels 45 900 sont des femmes et 44 100 sont des hommes, ainsi que 89 150 bénéficiaires du programme de repas scolaires: 6 150 enfants en maternelle – 3 014 filles et 3 136 garçons; et 83 000 enfants en primaire – 40 670 filles et 42 330 garçons. Les 90 000 bénéficiaires comprennent 18 000 participants aux activités 3A, multiplié par un facteur de 5 afin de tenir compte de la taille moyenne d'un ménage rwandais.

Source: HCR. 2018. *UNHCR Rwanda: Monthly population statistics – Statistics as of 31 January 2018.*

95. Dans le cadre l'appui qu'il fournit aux réfugiés et aux rapatriés, le PAM œuvrera en faveur de la diversité du régime alimentaire, de la dignité et de l'inclusion économique en utilisant la modalité la plus appropriée au vu des analyses portant sur la problématique hommes-femmes, les marchés et d'autres contextes. La plateforme numérique de gestion des bénéficiaires et des transferts (SCOPE) du PAM sera mise en place progressivement, et son utilisation sera transposée à plus grande échelle dans les opérations destinées aux réfugiés afin d'optimiser la gestion des bénéficiaires et des transferts de type monétaire. Le PAM et ses partenaires d'exécution fourniront aux réfugiés vivant dans les camps des distributions générales de vivres mensuelles et continueront d'appuyer le programme de repas scolaires sous la forme d'un filet de sécurité et d'une intervention nutritionnelle.
96. S'agissant des composantes relatives aux actifs et aux moyens d'existence incluses dans les activités de renforcement de la résilience, les informations sur l'insécurité alimentaire, la malnutrition et la vulnérabilité – issues de l'analyse approfondie de la sécurité alimentaire et de la vulnérabilité, de l'enquête de suivi de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et d'autres sources – seront combinées avec les données sur la répétition des crises afin de guider le ciblage des communautés et des ménages vulnérables.

97. Le PAM continuera de cibler les 89 150 enfants des 104 écoles maternelles et primaires qui auront été sélectionnées en fonction des hauts niveaux d'insécurité alimentaire enregistrés dans les districts couverts par le projet d'alimentation scolaire en cours utilisant la production locale.
98. Les effets directs et les activités en rapport avec le renforcement des capacités du Gouvernement et d'autres parties prenantes au niveau centralisé et décentralisé bénéficieront à terme à l'ensemble de la population du Rwanda.
99. Le PAM adhère au principe consistant à "ne pas nuire"; il prendra en considération les personnes handicapées et tiendra compte des préoccupations relatives à la problématique hommes-femmes et à la protection dans tous ses programmes, y compris au moyen de la planification participative et de consultations avec les communautés sur la conception des programmes. Le PAM mettra en place des mécanismes de réclamation et de remontée d'informations afin de s'acquitter de sa responsabilité à l'égard des populations touchées.

4.2 Transferts

Transferts de produits alimentaires et transferts de type monétaire

TABLEAU 2: RATIONS ALIMENTAIRES (<i>grammes/personne/jour</i>) ET VALEUR DES TRANSFERTS DE TYPE MONÉTAIRE (<i>dollars/personne/jour</i>) PAR EFFET DIRECT STRATÉGIQUE ET PAR ACTIVITÉ																
	Effet direct stratégique 1										Effet direct stratégique 2					
	Activité 1										Activité 2					
Type de bénéficiaires*	1			2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14
Modalité	Vivres	Transferts de type monétaire	Vivres/ transferts de type monétaire	Vivres	Transferts de type monétaire	Transferts de type monétaire	Vivres	Vivres	Vivres	Vivres						
Céréales ⁺	410			410										80		120
Légumes secs	120		120	120										20		30
Huile	30			30		25		25						10		15
Sel	5			5										2		3
Sucre						15		15	15				10		15	
SuperCereal			50			200		200	120							
SuperCereal Plus					200					120			80		120	
Plumpy'Sup							100									
Total kcal/jour	2 169	2 169		2 169	834	1 031	535	1 031	509	472	2 169	2 169	354	446	530	669

TABLEAU 2: RATIONS ALIMENTAIRES (<i>grammes/personne/jour</i>) ET VALEUR DES TRANSFERTS DE TYPE MONÉTAIRE (<i>dollars/personne/jour</i>) PAR EFFET DIRECT STRATÉGIQUE ET PAR ACTIVITÉ																
	Effet direct stratégique 1										Effet direct stratégique 2					
	Activité 1										Activité 2					
Type de bénéficiaires*	1			2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14
Modalité	Vivres	Transferts de type monétaire	Vivres/ transferts de type monétaire	Vivres	Transferts de type monétaire	Transferts de type monétaire	Vivres	Vivres	Vivres	Vivres						
% kcal d'origine protéique	12	12		12	17	12	10	12	14	17	12	12	15	10	15	10
Transferts de type monétaire# (<i>dollars/personne/jour</i>)		0,30	0,21								0,30	0,28				
Nombre de jours d'alimentation par an	360	360	360	90	360	270	90	360	264	180	264	105	195	195	195	195

* Type de bénéficiaires, 1 = distributions générales de vivres, transferts en nature ou transferts de type monétaire pour les réfugiés et transferts hybrides en nature/en espèces pour les réfugiés burundais en 2019 uniquement; 2 = aide au retour pour les rapatriés rwandais; 3 = prévention de la malnutrition chronique chez les enfants de moins de 2 ans; 4 = supplémentation alimentaire pour les filles et les femmes enceintes et allaitantes; 5 = supplémentation alimentaire ciblée pour le traitement de la malnutrition aiguë modérée; 6 = supplémentation alimentaire ciblée pour les patients sous traitement antirétroviral/antituberculeux; 7 = programme de repas scolaires; 8 = programme de développement de la petite enfance; 9 = activités 3A axées sur les moyens d'existence et utilisant des transferts de type monétaire; 10 = activités 3A axées sur le renforcement de la résilience et utilisant des transferts de type monétaire; 11 = programme de repas scolaires destiné aux établissements maternels dans l'ouest du pays; 12 = programme de repas scolaires destiné aux établissements maternels dans le sud du pays; 13 = programme de repas scolaires destiné aux établissements primaires dans l'ouest du pays; 14 = programme de repas scolaires destiné aux établissements primaires dans le sud du pays.

+ Céréales: activité 1 – maïs en grains; activité 2 – farine de maïs.

La valeur des transferts de type monétaire pour l'activité 1 est déterminée à partir du salaire journalier actuel constaté dans les camps de réfugiés; pour l'activité 2, cette valeur est alignée sur le salaire journalier utilisé dans le cadre du programme 3A.

TABLEAU 3: TOTAL DES BESOINS EN PRODUITS ALIMENTAIRES/ TRANSFERTS DE TYPE MONÉTAIRE ET VALEUR		
Produits alimentaires/ transferts de type monétaire	Total (en tonnes)	Total (en dollars)
Maïs en grains	4 797	1 642 973
Farine de maïs	1 966	1 179 360
Légumes secs – haricots secs	5 121	2 560 680
Huile végétale	1 246	1 120 056
Sel iodé	108	11 840
SuperCereal plus	8 023	8 287 716
SuperCereal	15 415	7 789 583
Sucre	1 499	749 521
Plumpy'Sup	274	706 405
Biscuits à haute teneur énergétique	43	60 437
Total (produits alimentaires)	38 492	24 108 570
Transferts de type monétaire		86 520 425
Total (valeur des produits alimentaires et des transferts de type monétaire)		110 628 995

Renforcement des capacités, notamment dans le cadre de la coopération Sud-Sud

100. Le PAM fournira une assistance technique au Gouvernement et à d'autres partenaires au titre de tous les effets directs stratégiques. Cette assistance favorisera, d'une part, la prise en charge des opérations par le pays, la pérennisation des résultats et le respect de l'obligation redditionnelle de façon à améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle et, d'autre part, la prise en compte des questions relatives aux disparités entre les sexes dans tous les domaines d'action privilégiés. Le PAM appuiera systématiquement la participation du Rwanda aux partenariats régionaux et mondiaux noués dans le cadre de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire, car ils permettent d'échanger des meilleures pratiques, des connaissances, des technologies et des innovations afin de progresser vers l'élimination de la faim. Cet appui portera sur divers domaines: intervention face à une crise; protection sociale; renforcement de la résilience; préparation et intervention en cas de situation d'urgence; sensibilisation aux politiques et assistance technique au service de l'alimentation scolaire utilisant la production locale; renforcement des interventions nutritionnelles; et augmentation de l'efficacité des chaînes d'approvisionnement et de valeur, y compris, notamment, au moyen d'initiatives de réduction des pertes après récolte et d'initiatives favorables aux petits exploitants.

4.3 Chaîne d'approvisionnement

101. Le PAM mettra à profit son savoir-faire logistique et sa connaissance des chaînes d'approvisionnement pour appuyer le développement des capacités à l'échelle du système et travaillera aux côtés du Gouvernement, du secteur privé et d'organisations de petits exploitants pour soutenir le renforcement des chaînes d'approvisionnement alimentaire et de l'appui logistique à l'échelle nationale. Son action consistera à collaborer avec des parties prenantes publiques et privées, telles que des usines de transformation d'aliments enrichis – en particulier Africa Improved Foods – et à promouvoir les achats régionaux de céréales et de légumineuses produites localement. Le PAM appuiera en outre les solutions

technologiques innovantes telles que les technologies appelées "chaînes de blocs" et les technologies mobiles afin de réduire le plus possible les coûts et de maximiser l'efficacité. Le PAM travaillera aux côtés du Gouvernement à l'amélioration de l'offre d'aliments composés enrichis destinée aux centres de santé communautaires, en aidant à perfectionner le système d'information de gestion électronique de la logistique de la chaîne d'approvisionnement.

4.4 Capacité du bureau de pays et profil du personnel

102. Le Bureau du PAM au Rwanda harmonisera sa structure opérationnelle afin d'optimiser son intervention et l'efficacité de l'exécution de ses programmes, notamment en renforçant les pouvoirs et les responsabilités délégués aux bureaux de terrain. Les capacités du PAM seront renforcées progressivement grâce à la formation et au recrutement, à la promotion de membres du personnel national à des postes d'encadrement supérieur et à l'embauche de nouveaux experts techniques. Le but sera de collaborer plus étroitement avec le Gouvernement et d'encourager la prise en charge des opérations par celui-ci. Priorité sera donnée à la coordination et à l'apprentissage pour optimiser les synergies et l'exécution des programmes au titre de tous les effets directs. Le PAM poursuivra ses efforts en faveur de la parité des sexes et de l'amélioration des compétences de son personnel dans le domaine de la problématique hommes-femmes.

4.5 Partenariats

103. Le principal partenaire du PAM est le Gouvernement. En conséquence, le PAM collaborera étroitement avec les ministères concernés, les institutions et les organismes nationaux ainsi qu'avec les autorités de district afin de mettre en œuvre les programmes et de renforcer les capacités à tous les niveaux au titre de chaque effet direct stratégique. Le PAM se concertera avec le Ministère du genre et de la promotion de la famille pour progresser vers l'égalité des sexes et lutter contre les normes discriminatoires.
104. Le PAM continuera de collaborer avec les parties prenantes: partenaires coopérants et prestataires de services; entités du secteur privé; organisations non gouvernementales nationales et internationales; établissements universitaires; organisations de la société civile; groupes communautaires et confessionnels; associations de bénévoles; et groupes s'occupant des personnes vulnérables ou marginalisées, comme les personnes handicapées, les jeunes, les personnes âgées et les femmes. Le PAM nouera de nouveaux partenariats en suivant une approche inclusive et pérenne englobant l'ensemble de la société et mettra à profit leurs atouts, leurs ressources et leur savoir-faire pour atteindre l'ODD 2.
105. Le PAM jouera un rôle essentiel dans les volets relatifs à la transformation économique et sociale figurant dans le Plan d'aide au développement des Nations Unies pour 2018-2023, et collaborera avec l'équipe de pays des Nations Unies dans le cadre des initiatives Unis dans l'action. Le PAM se concertera avec les autres organismes ayant leur siège à Rome présents au Rwanda dans le cadre de programmes conjoints et d'activités complémentaires tels que les évaluations, les approches innovantes, la collecte de données factuelles et la coordination du soutien des marchés agricoles. Le PAM continuera de collaborer avec la FAO, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance, le FIDA et l'OMS au sein du réseau du système des Nations Unies pour renforcer la nutrition, et consolidera les partenariats stratégiques noués avec d'autres parties prenantes.
106. Le PAM continuera de collaborer avec des partenaires de développement tels que la Banque mondiale, les donateurs et les entités du secteur privé et conclura de nouveaux partenariats selon que de besoin pour démultiplier les ressources et les financements.

5. Gestion de la performance et évaluation

5.1 Modalités de suivi et d'évaluation

107. Le PAM établira un plan de suivi, d'examen et d'évaluation adapté à la problématique hommes-femmes conformément au Cadre de résultats institutionnels pour 2017-2021 ainsi qu'une stratégie d'évaluation; les coûts y afférents seront inscrits au budget du portefeuille de pays. Ce plan fixera des valeurs de référence associées aux effets directs et les modalités du suivi et de la communication des progrès accomplis vers l'obtention de chaque effet direct stratégique, des produits correspondants et des résultats transversaux; il contribuera aussi à rationaliser les programmes de renforcement des capacités.
108. Le PAM suivra et communiquera les indicateurs d'effet direct principalement au moyen d'entretiens individuels et d'entretiens avec les ménages et dans le cadre de discussions de groupe tenant compte de la problématique hommes-femmes: cette démarche témoigne de l'importance des échanges en personne et nécessite de vérifier les données démographiques et de collecter des informations qualitatives. Le PAM pourra aussi utiliser des méthodes de suivi à distance, comme les enquêtes par téléphones portables. En collaboration avec le Gouvernement et les partenaires, le personnel de terrain du PAM suivra régulièrement l'état d'avancement des activités, y compris des processus opérationnels. Il suivra les progrès et mesurera les résultats obtenus grâce aux activités de renforcement des capacités au moyen d'une analyse conjointe systématique de l'évolution des capacités des parties prenantes.
109. Le système de suivi et d'évaluation permettra d'harmoniser les outils et les méthodes de suivi et d'établissement de rapports avec ceux des partenaires afin d'augmenter la couverture et la transparence des constatations, en utilisant des tablettes pour recueillir les données. Les capacités de suivi dont disposent les partenaires seront renforcées au moyen de la formation et du mentorat. Le PAM pourra aussi poursuivre les initiatives menées conjointement avec d'autres organismes des Nations Unies et le Gouvernement, notamment pour établir des rapports sur le Plan d'aide au développement des Nations Unies et suivre les progrès accomplis vers la réalisation des ODD et des objectifs mesurés par des indicateurs nationaux.
110. Dans un souci d'apprentissage et de respect de l'obligation redditionnelle, le PAM mènera diverses évaluations décentralisées: une évaluation du programme d'alimentation scolaire utilisant la production locale, en 2020, et des projets 3A, en 2022 (effet direct stratégique 2); des évaluations du travail effectué auprès des petits exploitants, en 2019, 2021 et 2023 (effet direct stratégique 4); et une évaluation des activités de promotion de l'autonomie des réfugiés, en 2020, qui sera suivie d'un examen de la modalité de transfert de type monétaire, en 2021 (effet direct stratégique 1). Le PAM prévoit de procéder à un examen à mi-parcours, géré par le bureau de pays, à la fin de 2020 et au début de 2021, afin d'évaluer les résultats et de fournir des informations en vue d'une éventuelle révision du PSP. Le PAM effectuera une évaluation du portefeuille de pays l'avant-dernière année du PSP (2022) pour mesurer les résultats et guider les programmes futurs. Le PAM est résolu à intégrer les enseignements tirés des évaluations dans les programmes futurs en les transposant dans le contexte local, et définira les suites à donner en établissant un calendrier clair.
111. Le PAM maintiendra en place un mécanisme de réclamation et de remontée d'informations qui comprendra un service d'assistance, un numéro d'appel gratuit, une adresse électronique spéciale et des activités de sensibilisation des communautés assurées par le personnel du PAM et de partenaires. Cette plateforme centralisée permettra d'informer correctement les bénéficiaires et facilitera l'établissement en temps voulu de rapports de situation destinés à tenir la direction au courant des éventuels problèmes et des progrès accomplis. Dans le cadre de la surveillance mensuelle du processus, le PAM effectuera un suivi des problèmes rencontrés et intégrera des plans susceptibles de renforcer la prise de

décisions éclairées et d'aider l'institution à s'acquitter de sa responsabilité à l'égard des populations touchées.

5.2 Gestion des risques

Risques contextuels

112. L'appui et la volonté politique du Gouvernement en faveur de la mise en œuvre du PSP pourraient fluctuer. Ce risque sera atténué en maintenant un engagement et des investissements continus dans les systèmes gouvernementaux. Les catastrophes liées au climat présentent un risque pour la production agricole, pour les revenus des petits exploitants et, à terme, pour l'accès à la nourriture. La situation instable qui règne dans les pays voisins pourrait entraîner de nouvelles arrivées massives de réfugiés. Le PAM surveillera les risques en permanence, en prêtant notamment attention à la situation politique, économique, environnementale et sur le plan de la sécurité afin d'assurer la continuité des opérations, et se préparera à appliquer des mesures d'atténuation au moyen de programmes modulés en fonction du niveau de risque.

Risques programmatiques

113. Le risque de déficit de financement peut entraîner une réduction des rations distribuées lors des opérations destinées aux réfugiés, ce qui pourrait contribuer à dégrader la sécurité alimentaire et nutritionnelle et accentuer les tensions à l'intérieur et à proximité des camps de réfugiés. Le PAM collaborera avec le Gouvernement, le HCR et d'autres partenaires pour assurer au minimum l'appui vital nécessaire aux groupes les plus vulnérables.

114. Les problèmes liés à la rentabilité et à la poursuite de l'exploitation de l'usine Africa Improved Foods risquent de compromettre les résultats en matière de nutrition. Le PAM continuera de travailler avec l'usine afin de renforcer ses chaînes d'approvisionnement et de valeur pour les achats locaux et régionaux de façon à réduire le plus possible le risque de faillite.

115. Le PSP ne prévoit pas d'intervention en cas de situation d'urgence de grande ampleur: le cas échéant, le budget sera révisé ou un additif sera intégré au PSP.

Risques institutionnels

116. Dans le cadre des distributions de vivres et des transferts de type monétaire, le PAM s'assurera que les partenaires coopérants et les prestataires de services financiers se conforment aux politiques de prévention de la fraude et de la corruption. Lors des opérations en faveur des réfugiés, le PAM se concertera avec le HCR et le Gouvernement pour vérifier l'exactitude des données d'enregistrement des bénéficiaires de l'assistance alimentaire en nature et des transferts de type monétaire et améliorer les contrôles aux points de distribution des vivres. Le PAM continuera de promouvoir l'utilisation de la biométrie pour sécuriser la fourniture de la monnaie électronique.

117. Le PAM continuera de collaborer avec le Département de la sûreté et de la sécurité des Nations Unies pour assurer la sécurité du personnel à tout moment et limiter les risques.

6. Des ressources axées sur les résultats

6.1 Budget de portefeuille de pays

TABLEAU 4: BUDGET DE PORTEFEUILLE DE PAYS (en dollars)						
Effet direct stratégique	2019	2020	2021	2022	2023	Total
1	31 542 754	29 716 493	29 626 953	29 970 114	29 198 180	150 054 495
2	9 371 192	10 805 092	6 731 979	4 615 890	3 529 866	35 054 018
3	3 584 465	4 672 026	2 401 892	2 347 790	2 832 615	15 838 788
4	4 138 794	4 064 690	4 023 304	2 348 763	2 828 957	17 404 509
Total	48 637 205	49 258 301	42 784 129	39 282 558	38 389 617	218 351 810

118. Le budget comprend les allocations destinées à la mise en œuvre des activités en faveur de l'égalité des sexes conformément aux engagements institutionnels du PAM.

6.2 Perspectives de financement

119. Malgré les contraintes, le financement humanitaire a en grande partie permis de maintenir les activités destinées à sauver des vies à des niveaux opérationnels: ce résultat témoigne d'une prise de conscience accrue de la part des donateurs ainsi que de la diversification de la base de donateurs, fruits de l'action et des processus de sensibilisation menés depuis 2015. Au vu des vérifications en cours et de la mise en œuvre progressive des stratégies de promotion de l'inclusion socioéconomique des réfugiés, il est probable que les fonds destinés au domaine d'action privilégié "intervention face à une crise" seront maintenus à un niveau suffisant.

120. Les domaines d'action privilégiés "renforcement de la résilience" et "causes profondes" suscitent également un vif intérêt chez les donateurs habituels et les organisations du secteur privé, qui offrent par ailleurs des complémentarités intéressantes avec le Gouvernement sur ces questions. Les consultations menées avec ces parties prenantes ont mis en évidence le passage du PAM de la mise en œuvre directe à un rôle de catalyseur et fait apparaître que le niveau de financement prévu devrait permettre de maintenir des opérations viables pendant toute la période couverte par le PSP.

6.3 Stratégie de mobilisation des ressources

121. Pour mettre en œuvre le présent PSP, le PAM aura besoin de financements souples et à long terme. Le PAM assurera la liaison avec les donateurs à travers une collaboration ciblée et une sensibilisation active afin de maximiser la souplesse et la prévisibilité des ressources. Il renforcera ses liens avec les donateurs habituels et étoffera aussi sa base de donateurs pour y inclure des donateurs non habituels et le secteur privé.

122. Le PAM se positionnera comme un partenaire de choix s'agissant d'aider le Gouvernement à atteindre l'ODD 2 en renforçant les systèmes et en mettant l'accent sur les politiques et le développement ainsi que sur le transfert des capacités, tout en favorisant la prise en charge des opérations par le pays et en passant progressivement de la mise en œuvre directe à un rôle d'appui. Le PAM cherchera à nouer des partenariats avec des fondations et des banques de développement, et collaborera avec des entreprises privées pour assurer une assistance technique. Le PAM collaborera également avec des acteurs du développement pour mettre à profit leur savoir-faire et leurs ressources, et communiquera régulièrement avec les donateurs pour exposer les résultats obtenus.

123. En cas de déficit de ressources, en particulier concernant les activités menées au titre de l'effet direct stratégique 1, le PAM affectera en priorité celles dont il disposera aux activités destinées à sauver des vies et poursuivra les autres activités du PSP en fonction des intérêts et des investissements des différents donateurs.

ANNEXE I

CADRE LOGIQUE DU PLAN STRATÉGIQUE DE PAYS ÉTABLI POUR LE RWANDA (2019–2023)

But stratégique 1: Aider les pays à atteindre l'objectif Faim zéro

Objectif stratégique 1: Éliminer la faim en préservant l'accès à l'alimentation

Résultat stratégique 1: Chacun a accès à la nourriture

Effet direct stratégique 1: Au Rwanda, les réfugiés et les rapatriés ont accès à tout moment à une nourriture suffisante et nutritive

Catégorie d'effet direct correspondante:

Maintien/amélioration de l'accès des individus et des ménages à une alimentation suffisante

Tient compte de la nutrition

Domaine d'action privilégié:
Intervention face à une crise

Hypothèses

Coordination adéquate de toutes les parties prenantes travaillant pour les réfugiés; bon fonctionnement des marchés pour une mise en œuvre en douceur des transferts de type monétaire; l'adhésion du Gouvernement au cadre d'action global pour les réfugiés et les interventions coordonnées de toutes les parties prenantes en matière de moyens d'existence et d'inclusion économique des réfugiés dans la communauté d'accueil permettront à certains réfugiés d'être autonomes et de ne plus avoir besoin d'une assistance humanitaire; les nouveaux réfugiés installés dans de nouveaux camps continueront de recevoir une assistance en nature car les conditions ne permettent pas l'introduction des transferts de type monétaire.

Indicateurs d'effet direct

Indice des stratégies de survie fondé sur la consommation (moyenne)

Taux de scolarisation

Score de consommation alimentaire

Score de consommation alimentaire – nutrition

Part des dépenses consacrées à l'alimentation

Indice des stratégies de survie fondé sur les moyens d'existence (pourcentage de ménages ayant recours à des stratégies de survie)

Efficacité du traitement de la malnutrition aiguë modérée: taux d'abandon du traitement
Efficacité du traitement de la malnutrition aiguë modérée: taux de mortalité
Efficacité du traitement de la malnutrition aiguë modérée: taux de non-réaction au traitement
Efficacité du traitement de la malnutrition aiguë modérée: taux de récupération
Seuil minimal de diversité du régime alimentaire – femmes
Proportion d'enfants âgés de 6 à 23 mois recevant l'apport alimentaire minimum acceptable
Proportion de la population remplissant les conditions pour bénéficier du programme qui y participe effectivement (couverture)
Proportion de la population cible participant à un nombre suffisant de distributions (observance)
Proportion de la population dans les communautés ciblées faisant état d'avantages découlant de l'amélioration de la base d'actifs
Taux de fidélisation

Activités et produits

1. Fournir aux réfugiés et aux rapatriés une assistance alimentaire et nutritionnelle et un appui de base aux moyens d'existence (Transferts de ressources non assortis de conditions pour favoriser l'accès à la nourriture)

Les réfugiés et les rapatriés reçoivent des transferts sous forme d'espèces et de vivres non assortis de conditions, qui leur permettent de subvenir à leurs besoins alimentaires et nutritionnels essentiels (A: Ressources transférées)

Les réfugiés et les rapatriés reçoivent des transferts sous forme d'espèces et de vivres non assortis de conditions, qui leur permettent de subvenir à leurs besoins alimentaires et nutritionnels essentiels (C: Activités de développement des capacités et d'appui technique réalisées)

Au sein de la population de réfugiés, les enfants de 6 à 59 mois ainsi que les filles et les femmes enceintes et allaitantes souffrant de malnutrition aiguë modérée reçoivent des aliments nutritifs spécialisés et bénéficient de conseils destinés à améliorer leur état nutritionnel (A: Ressources transférées)

Au sein de la population de réfugiés, les enfants de 6 à 59 mois ainsi que les filles et les femmes enceintes et allaitantes souffrant de malnutrition aiguë modérée reçoivent des aliments nutritifs spécialisés et bénéficient de conseils destinés à améliorer leur état nutritionnel (B: Aliments nutritifs fournis)

Au sein de la population de réfugiés, les enfants de 6 à 59 mois ainsi que les filles et les femmes enceintes et allaitantes souffrant de malnutrition aiguë modérée reçoivent des aliments nutritifs spécialisés et bénéficient de conseils destinés à améliorer leur état nutritionnel (E: Activités de sensibilisation et d'éducation réalisées)

Au sein de la population de réfugiés, les enfants de 6 à 23 mois, les filles et les femmes enceintes et allaitantes et les patients sous traitement antirétroviral ou antituberculeux reçoivent des aliments nutritifs spécialisés pour prévenir la malnutrition (A: Ressources transférées)

Au sein de la population de réfugiés, les enfants de 6 à 23 mois, les filles et les femmes enceintes et allaitantes et les patients sous traitement antirétroviral ou antituberculeux reçoivent des aliments nutritifs spécialisés pour prévenir la malnutrition (B: Aliments nutritifs fournis)

Au sein de la population de réfugiés, les enfants de 6 à 23 mois, les filles et les femmes enceintes et allaitantes et les patients sous traitement antirétroviral ou antituberculeux reçoivent des aliments nutritifs spécialisés pour prévenir la malnutrition (E: Activités de sensibilisation et d'éducation réalisées)

Les personnes ciblées bénéficient d'actions de communication et de sensibilisation à dimension nutritionnelle qui permettent d'améliorer leur état nutritionnel (C: Activités de développement des capacités et d'appui technique réalisées)

Les personnes ciblées bénéficient d'actions de communication et de sensibilisation à dimension nutritionnelle qui permettent d'améliorer leur état nutritionnel (D: Actifs créés)

Les personnes ciblées bénéficient d'actions de communication et de sensibilisation à dimension nutritionnelle qui permettent d'améliorer leur état nutritionnel (E: Activités de sensibilisation et d'éducation réalisées)

Les enfants réfugiés ciblés des établissements maternels et primaires reçoivent un repas nutritif chaque jour où ils vont à l'école, ce qui contribue à subvenir à leurs besoins alimentaires et nutritionnels essentiels (A: Ressources transférées)

Les enfants réfugiés ciblés des établissements maternels et primaires reçoivent un repas nutritif chaque jour où ils vont à l'école, ce qui contribue à subvenir à leurs besoins alimentaires et nutritionnels essentiels (C: Activités de développement des capacités et d'appui technique réalisées)

L'autonomie des réfugiés est améliorée grâce à un environnement favorable offrant de meilleures possibilités de subsistance et d'inclusion économique (A: Ressources transférées)

L'autonomie des réfugiés est améliorée grâce à un environnement favorable offrant de meilleures possibilités de subsistance et d'inclusion économique (C: Activités de développement des capacités et d'appui technique réalisées)

L'autonomie des réfugiés est améliorée grâce à un environnement favorable offrant de meilleures possibilités de subsistance et d'inclusion économique (D: Actifs créés)

L'autonomie des réfugiés est améliorée grâce à un environnement favorable offrant de meilleures possibilités de subsistance et d'inclusion économique (G: Liens avec des ressources financières et des services d'assurance facilités)

Effet direct stratégique 2: Les populations vulnérables vivant dans les communautés et les zones exposées à l'insécurité alimentaire accèdent plus facilement toute l'année à une nourriture suffisante et nutritive

Catégorie d'effet direct correspondante: Renforcement de la capacité des institutions et systèmes publics et privés, y compris les intervenants locaux, à recenser, cibler et secourir les populations en situation d'insécurité alimentaire et de vulnérabilité sur le plan nutritionnel

Domaine d'action privilégié: renforcement de la résilience

Hypothèses

Implication du Gouvernement à l'analyse de la sécurité alimentaire, de la nutrition et de la vulnérabilité; adhésion du Gouvernement au programme de protection sociale réactif aux chocs; coordination suffisante entre les différentes parties prenantes nationales en matière de préparation et d'intervention en cas de situation d'urgence; implication du Gouvernement aux programmes intégrés d'alimentation scolaire pour les élèves de différents groupes d'âge (école maternelle, primaire et secondaire); coordination suffisante entre les différentes parties prenantes nationales participant aux achats privilégiant les petits exploitants; et disponibilité de financements.

Indicateurs d'effet direct

Taux de fréquentation scolaire

Indice des stratégies de survie fondé sur la consommation (moyenne)

Indice des capacités de préparation aux situations d'urgence

Score de consommation alimentaire

Part des dépenses consacrées à l'alimentation

Indice des stratégies de survie fondé sur les moyens d'existence (pourcentage de ménages ayant recours à des stratégies de survie)

Proportion de la population dans les communautés ciblées faisant état d'avantages découlant de l'amélioration de la base d'actifs

Taux de fidélisation

Score de capacité Faim zéro

Activités et produits

2. Appuyer la conception, la mise en œuvre et la transposition à plus grande échelle de programmes nationaux en faveur de la sécurité alimentaire et de programmes de protection sociale à dimension nutritionnelle (Renforcement des capacités institutionnelles)

Les personnes vulnérables et en situation d'insécurité alimentaire vivant dans des zones exposées aux crises, en particulier les personnes handicapées et les membres des ménages dirigés par une femme, bénéficient de programmes renforcés de protection sociale à dimension nutritionnelle, qui améliorent leur résilience face aux catastrophes liées au climat et augmentent les moyens dont elles disposent pour faire face aux crises (C: Activités de développement des capacités et d'appui technique réalisées)

Les personnes vulnérables et en situation d'insécurité alimentaire vivant dans des zones exposées aux crises, en particulier les personnes handicapées et les membres des ménages dirigés par une femme, bénéficient de programmes renforcés de protection sociale à dimension nutritionnelle, qui améliorent leur résilience face aux catastrophes liées au climat et augmentent les moyens dont elles disposent pour faire face aux crises (K: Partenariats appuyés)

Les personnes vulnérables et en situation d'insécurité alimentaire vivant dans des zones exposées aux crises, en particulier les personnes handicapées et les membres des ménages dirigés par une femme, bénéficient de programmes renforcés de protection sociale à dimension nutritionnelle, qui améliorent leur résilience face aux catastrophes liées au climat et augmentent les moyens dont elles disposent pour faire face aux crises (L: Investissements consacrés à l'infrastructure et à l'équipement appuyés)

Les personnes en situation d'insécurité alimentaire vivant dans les communautés vulnérables bénéficient d'actifs et de compétences améliorés qui renforcent leur résilience face aux bouleversements liés au climat (A: Ressources transférées)

Les personnes en situation d'insécurité alimentaire vivant dans les communautés vulnérables bénéficient d'actifs et de compétences améliorés qui renforcent leur résilience face aux bouleversements liés au climat (C: Activités de développement des capacités et d'appui technique réalisées)

Les personnes en situation d'insécurité alimentaire vivant dans les communautés vulnérables bénéficient d'actifs et de compétences améliorés qui renforcent leur résilience face aux bouleversements liés au climat (D: Actifs créés)

Les personnes en situation d'insécurité alimentaire vivant dans les communautés vulnérables bénéficient d'actifs et de compétences améliorés qui renforcent leur résilience face aux bouleversements liés au climat (E: Activités de sensibilisation et d'éducation réalisées)

Les capacités techniques dont le Gouvernement a besoin pour mener des analyses de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et élaborer des politiques et des programmes fondés sur des données factuelles sont renforcées (C: Activités de développement des capacités et d'appui technique réalisées)

Les capacités techniques dont le Gouvernement a besoin pour mener des analyses de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et élaborer des politiques et des programmes fondés sur des données factuelles sont renforcées (L: Investissements consacrés à l'infrastructure et à l'équipement appuyés)

Les intervenants gouvernementaux et locaux bénéficient de mécanismes renforcés de préparation et d'intervention en cas de situation d'urgence (C: Activités de développement des capacités et d'appui technique réalisées)

Les intervenants gouvernementaux et locaux bénéficient de mécanismes renforcés de préparation et d'intervention en cas de situation d'urgence (K: Partenariats appuyés)

Les intervenants gouvernementaux et locaux bénéficient de mécanismes renforcés de préparation et d'intervention en cas de situation d'urgence (L: Investissements consacrés à l'infrastructure et à l'équipement appuyés)

Les intervenants gouvernementaux et locaux bénéficient de mécanismes renforcés de préparation et d'intervention en cas de situation d'urgence (M: Mécanismes de coordination nationaux appuyés)

Les enfants des écoles maternelles et primaires se trouvant dans les zones ciblées reçoivent un repas nutritif quotidien qui contribue à subvenir à leurs besoins alimentaires et nutritionnels essentiels et augmente les taux de fréquentation scolaire et de poursuite des études (A: Ressources transférées)

Les enfants des écoles maternelles et primaires se trouvant dans les zones ciblées reçoivent un repas nutritif quotidien qui contribue à subvenir à leurs besoins alimentaires et nutritionnels essentiels et augmente les taux de fréquentation scolaire et de poursuite des études (C: Activités de développement des capacités et d'appui technique réalisées)

Les enfants des écoles maternelles et primaires se trouvant dans les zones ciblées reçoivent un repas nutritif quotidien qui contribue à subvenir à leurs besoins alimentaires et nutritionnels essentiels et augmente les taux de fréquentation scolaire et de poursuite des études (F: Achats effectués auprès de petits exploitants)

Les enfants des écoles maternelles et primaires se trouvant dans les zones ciblées reçoivent un repas nutritif quotidien qui contribue à subvenir à leurs besoins alimentaires et nutritionnels essentiels et augmente les taux de fréquentation scolaire et de poursuite des études (L: Investissements consacrés à l'infrastructure et à l'équipement appuyés)

Les enfants des écoles maternelles et primaires se trouvant dans les zones ciblées reçoivent un repas nutritif quotidien qui contribue à subvenir à leurs besoins alimentaires et nutritionnels essentiels et augmente les taux de fréquentation scolaire et de poursuite des études (M: Mécanismes de coordination nationaux appuyés)

Les enfants des écoles maternelles et primaires se trouvant dans les zones ciblées bénéficient de l'amélioration des capacités dont le Gouvernement a besoin pour mener un programme de repas scolaires à dimension nutritionnelle (C: Activités de développement des capacités et d'appui technique réalisées)

Les enfants des écoles maternelles et primaires se trouvant dans les zones ciblées bénéficient de l'amélioration des capacités dont le Gouvernement a besoin pour mener un programme de repas scolaires à dimension nutritionnelle (I: Stratégies de participation à l'élaboration des politiques élaborées/mises en œuvre)

Les enfants des écoles maternelles et primaires se trouvant dans les zones ciblées bénéficient de l'amélioration des capacités dont le Gouvernement a besoin pour mener un programme de repas scolaires à dimension nutritionnelle (M: Mécanismes de coordination nationaux appuyés)

Objectif stratégique 2: Améliorer la nutrition

Résultat stratégique 2: Personne ne souffre de malnutrition

Effet direct stratégique 3: Au Rwanda, les enfants de moins de 5 ans, les adolescents ainsi que les filles et les femmes enceintes et allaitantes accèdent plus facilement à des aliments nutritifs et à des services qui leur permettent de subvenir à leurs besoins nutritionnels toute l'année

Catégorie d'effet direct correspondante: Renforcement de la capacité des services sociaux et du secteur public à recenser, cibler et aider les populations en situation de vulnérabilité sur le plan nutritionnel

Domaine d'action privilégié: causes profondes

Hypothèses

Existence et fonctionnalité d'une entité gouvernementale pour la coordination de la nutrition (programme national de développement de la petite enfance); implication du programme national de développement de la petite enfance au détachement de personnel et/ou à l'assistance technique; collaboration du Ministère de la santé à la surveillance de la croissance; existence d'un programme national d'aliments composés enrichis; et disponibilité de financements.

Indicateurs d'effet direct

Score de capacité Faim zéro

Activités et produits

3. Appuyer le renforcement des capacités destinées aux programmes nationaux qui améliorent l'état nutritionnel des populations ciblées (Renforcement des capacités institutionnelles)

Les enfants de 6 à 23 mois ainsi que les filles et les femmes enceintes et allaitantes des ménages pauvres bénéficient du renforcement des capacités dont le Gouvernement et le secteur privé ont besoin pour fournir des aliments nutritifs spécialisés destinés à prévenir la malnutrition chronique (C: Activités de développement des capacités et d'appui technique réalisées)

Les enfants de 6 à 23 mois ainsi que les filles et les femmes enceintes et allaitantes des ménages pauvres bénéficient du renforcement des capacités dont le Gouvernement et le secteur privé ont besoin pour fournir des aliments nutritifs spécialisés destinés à prévenir la malnutrition chronique (L: Investissements consacrés à l'infrastructure et à l'équipement appuyés)

Les aidants (hommes et femmes), les filles et les femmes enceintes et allaitantes et les adolescents bénéficient d'activités de communication et de sensibilisation visant à faire évoluer la société et les comportements qui valorisent les bonnes pratiques d'alimentation des nourrissons et des jeunes enfants et contribuent à prévenir la malnutrition (C: Activités de développement des capacités et d'appui technique réalisées)

Le système national de surveillance nutritionnelle est renforcé au moyen d'outils innovants qui améliorent le suivi et l'évaluation des programmes nutritionnels et la surveillance de la croissance des enfants (C: Activités de développement des capacités et d'appui technique réalisées)

Le système national de surveillance nutritionnelle est renforcé au moyen d'outils innovants qui améliorent le suivi et l'évaluation des programmes nutritionnels et la surveillance de la croissance des enfants (L: Investissements consacrés à l'infrastructure et à l'équipement appuyés)

Le Gouvernement bénéficie d'un soutien pour élaborer des politiques et des stratégies nationales en faveur de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et pour coordonner les programmes menés dans ce domaine et faire reconnaître leur utilité (I: Stratégies de participation à l'élaboration des politiques élaborées/mises en œuvre)

Le Gouvernement bénéficie d'un soutien pour élaborer des politiques et des stratégies nationales en faveur de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et pour coordonner les programmes menés dans ce domaine et faire reconnaître leur utilité (M: Mécanismes de coordination nationaux appuyés)

Objectif stratégique 3: Assurer la sécurité alimentaire

Résultat stratégique 3: La sécurité alimentaire et la nutrition des petits exploitants s'améliorent grâce à l'augmentation de la productivité et des revenus

Effet direct stratégique 4: D'ici à 2030, les petits exploitants, en particulier les femmes, disposent d'excédents commercialisables plus importants et ont accès aux marchés agricoles grâce à des chaînes d'approvisionnement efficaces

Catégorie d'effet direct correspondante: Augmentation de la production et des ventes des petits exploitants

Tient compte de la nutrition

Domaine d'action privilégié: causes profondes

Hypothèses

Appui du Ministère de l'agriculture et des ressources animales au concept de réduction des pertes après récolte, qui permettra un engagement substantiel de la part de l'office rwandais de l'agriculture; implication du Gouvernement (par l'intermédiaire de l'office de normalisation du Rwanda) pour améliorer la qualité et la sécurité sanitaire des aliments au Rwanda; environnement commercial favorable grâce à l'absence d'ingérence de la part du Gouvernement (Ministère de l'agriculture et des ressources animales/Ministère du commerce et de l'industrie) dans les marchés du maïs et des haricots (par exemple, distorsions de prix) qui pourrait entraîner un manque d'engagement de la part des acheteurs privés; engagement du secteur privé (acheteurs/transformatateurs); stabilité relative des prix sur les marchés du maïs et des haricots; absence de risques majeurs (inondations/sécheresses, légionnaire d'automne et autres parasites) pouvant affecter la production agricole qui pourraient avoir un impact significatif sur leur capacité à s'acquitter des contrats avec les acheteurs privés; et disponibilité de financements.

Indicateurs d'effet direct

Score de consommation alimentaire – nutrition

Seuil minimal de diversité du régime alimentaire – femmes

Valeur et quantité des produits vendus avantageusement par les petits exploitants par l'intermédiaire de systèmes de regroupement de la production appuyés par le PAM

Activités et produits

4. Fournir des services d'appui, de formation et de renforcement des capacités aux petits exploitants et aux acteurs de la chaîne de valeur (Appui aux marchés agricoles au profit des petits exploitants)

Les petits exploitants, en particulier les femmes, accèdent plus facilement au matériel, à l'appui technique et aux services financiers, ce qui leur permet d'accroître leurs excédents commercialisables (C: Activités de développement des capacités et d'appui technique réalisées)

Les petits exploitants, en particulier les femmes, accèdent plus facilement au matériel, à l'appui technique et aux services financiers, ce qui leur permet d'accroître leurs excédents commercialisables (F: Achats effectués auprès de petits exploitants)

Les petits exploitants, en particulier les femmes, accèdent plus facilement au matériel, à l'appui technique et aux services financiers, ce qui leur permet d'accroître leurs excédents commercialisables (G: Liens avec des ressources financières et des services d'assurance facilités)

Les organisations d'agriculteurs reçoivent un appui technique afin d'augmenter la qualité des récoltes, de réduire les pertes en améliorant la manutention et le stockage après récolte et de faciliter l'accès à des marchés à forte valeur ajoutée (C: Activités de développement des capacités et d'appui technique réalisées)

Les organisations d'agriculteurs reçoivent un appui technique afin d'augmenter la qualité des récoltes, de réduire les pertes en améliorant la manutention et le stockage après récolte et de faciliter l'accès à des marchés à forte valeur ajoutée (I: Stratégies de participation à l'élaboration des politiques élaborées/mises en œuvre)

Les organisations d'agriculteurs reçoivent un appui technique afin d'augmenter la qualité des récoltes, de réduire les pertes en améliorant la manutention et le stockage après récolte et de faciliter l'accès à des marchés à forte valeur ajoutée (M: Mécanismes de coordination nationaux appuyés)

Les acteurs de la chaîne de valeur alimentaire, y compris les acheteurs publics et privés, bénéficient d'un soutien et sont coordonnés pour renforcer la participation des petits exploitants (K: Partenariats appuyés)

Les acteurs de la chaîne de valeur alimentaire, y compris les acheteurs publics et privés, bénéficient d'un soutien et sont coordonnés pour renforcer la participation des petits exploitants (M: Mécanismes de coordination nationaux appuyés)

Des actions de communication et d'information visant à faire évoluer la société et les comportements sont menées à l'intention des petits exploitants afin d'encourager la production, l'achat et la consommation d'aliments nutritionnellement riches (C: Activités de développement des capacités et d'appui technique réalisées)

Des actions de communication et d'information visant à faire évoluer la société et les comportements sont menées à l'intention des petits exploitants afin d'encourager la production, l'achat et la consommation d'aliments nutritionnellement riches (E: Activités de sensibilisation et d'éducation réalisées)

Au Rwanda, les consommateurs bénéficient de systèmes nationaux d'approvisionnement et de vente au détail plus efficaces leur permettant d'améliorer leur sécurité alimentaire et nutritionnelle (C: Activités de développement des capacités et d'appui technique réalisées)

Au Rwanda, les consommateurs bénéficient de systèmes nationaux d'approvisionnement et de vente au détail plus efficaces leur permettant d'améliorer leur sécurité alimentaire et nutritionnelle (I: Stratégies de participation à l'élaboration des politiques élaborées/mises en œuvre)

But stratégique 1: Aider les pays à atteindre l'objectif Faim zéro**C.1. Les populations touchées sont en mesure de tenir le PAM et ses partenaires comptables pour ce qui est de répondre à leurs besoins alimentaires en tenant compte de leurs avis et de leurs préférences****Résultats transversaux**

C.1.1 Proportion de personnes bénéficiant d'une assistance informées au sujet du programme (qui en sont les bénéficiaires, ce qu'ils vont recevoir, quelle est la durée de l'assistance)

C.1.2 Proportion d'activités pour lesquelles les avis donnés en retour par les bénéficiaires sont consignés, analysés et pris en compte pour améliorer les programmes

C.2. Les populations touchées sont en mesure de bénéficier des programmes du PAM d'une manière qui assure et renforce leur sécurité, leur dignité et leur intégrité**Résultats transversaux**

C.2.1 Proportion de personnes ciblées ayant accès à l'assistance sans se heurter à des problèmes de protection

C.3. L'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes progressent au sein des populations bénéficiant de l'assistance du PAM**Résultats transversaux**

C.3.1 Proportion de ménages au sein desquels les décisions quant à l'utilisation des produits alimentaires, des espèces ou des bons sont prises par la femme, par l'homme ou par les deux, ventilée par modalité de transfert

C.3.2. Proportion de femmes parmi les membres des entités prenant les décisions concernant l'assistance alimentaire (comités, conseils, équipes, etc.)

C.3.3 Type de transfert (vivres, espèces, bons ou pas de rémunération) reçu par les personnes participant aux activités du PAM, ventilé par sexe et type d'activité

C.4. Les communautés ciblées tirent profit des programmes du PAM sans que cela nuise à l'environnement**Résultats transversaux**

C.4.1 Proportion d'activités pour lesquelles les risques écologiques ont été évalués et des mesures d'atténuation définies, selon que de besoin

ANNEXE II

VENTILATION INDICATIVE DES COÛTS PAR EFFET DIRECT STRATÉGIQUE (<i>en dollars</i>)					
	Résultat stratégique 1/ cible 1 de l'ODD 2	Résultat stratégique 1/ cible 1 de l'ODD 2	Résultat stratégique 2/ cible 2 de l'ODD 2	Résultat stratégique 3/ cible 3 de l'ODD 2	Total
	Effet direct stratégique 1	Effet direct stratégique 2	Effet direct stratégique 3	Effet direct stratégique 4	
Domaine d'action privilegié	Intervention face aux crises	Renforcement de la résilience	Causes profondes	Causes profondes	
Transferts	121 308 465	24 117 865	11 737 988	11 960 584	169 124 902
Mise en œuvre	7 739 024	6 181 153	1 920 340	3 045 931	18 886 447
Coûts d'appui directs ajustés (%)	11 848 750	2 615 553	1 213 774	1 335 747	17 013 825
Total partiel	140 896 239	32 914 571	14 872 101	16 342 262	205 025 174
Coûts d'appui indirects (6,5 pour cent)	9 158 256	2 139 447	966 687	1 062 247	13 326 636
Total	150 054 495	35 054 018	15 838 788	17 404 509	218 351 810

Liste des sigles utilisés dans le présent document

3A	assistance alimentaire pour la création d'actifs
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
HCR	Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
ODD	objectif de développement durable
OMS	Organisation mondiale de la Santé
PSP	plan stratégique de pays
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
FIDA	Fonds international de développement agricole
SCOPE	plateforme numérique de gestion des bénéficiaires et des transferts